ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Lutte Ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1545 - 20 février 1998 - prix : 9 F

Ne tolérons plus les licenciements, le chômage et la misère !

Les listes de Lutte Ouvrière aux élections régionales

p. 7

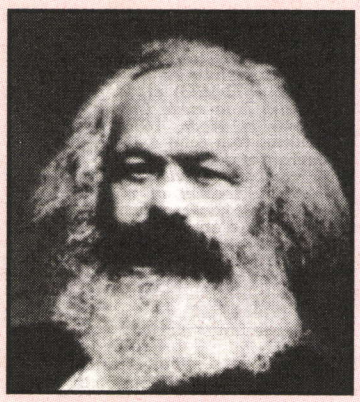

Le manifeste communiste : 150 ans et toujours actuel

P. 14

IRAK : non à l'intervention américaine !

p. 16

M 6189 - 1545 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – La manifestation des chasseurs
– PSA : fausses pertes et vrai baratin
5 – Élections régionales : le PCF choisit de passer sous la table
– Loi anti-cumul des mandats : un bluff de Jospin
8 – Les 35 heures à la sauce patronale
– Loi Robien : l'État paye les emplois
– *L'Humanité* et les 35 heures
9 – Le Trésor public s'attaque aux plus pauvres
– Les syndics ripoux
– Comatec : après six semaines de grève
12 – Lyon : après l'annulation du contrat de concession de TEO
– Pastille verte : droit de rouler, faudra payer
– Lycée professionnel du bâtiment – Rennes : manifestation
13 – Lycée polyvalent Marcel-Cachin – Saint-Ouen (93) : des « mesures d'urgence » après 15 jours de grève
– Lycée professionnel Moulin-Fondu – Noisy-le-Sec (93) : des moyens pour enseigner !

Élections régionales

6 – Ile de la Réunion : une gauche bien à droite
– Huchon, un patron candidat de la gauche en Ile-de-France
7 – Les 69 listes LUTTE OUVRIÈRE

Tribune

6 – Terreur sur l'Irak : pour qui et pour quoi ?

Dans les entreprises

10 – Sollac – Montataire (Oise) : flexibilité, l'esclavage moderne
– SNCM – Marseille
– SCO – Creil (Oise)
11 – Rhône Poulenc Rorer Propharm – Saint-Genis-Laval (Rhône) : le PDG met le feu aux poudres
– Matra automobile – Romorantin (Loir-et-Cher)
– Chloralp – Pont-de-Claix (Isère)
– France Télécom UTR – Montpellier

Il y a 150 ans

14 – Février 1848 : le *Manifeste communiste*, de Karl Marx

Courrier des lecteurs

15 – Fos-sur-Mer : accident grave à la Sollac
– Non à la répression contre les chômeurs
– Eurest

À voir

15 – *Wild Man Blues*, avec Woody Allen

Dans le monde

16 – Irak : non aux menaces impérialistes !
– Le jeu de l'impérialisme français

MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

et les candidats qui conduiront les listes LUTTE OUVRIERE aux prochaines élections régionales

• CHERBOURG
Jeudi 19 février à 20 h
Salle polyvalente,
Complexe sportif Chantereyne
avec Régine MROWKA et Christian LEROUVILLOIS

• MARSEILLE
Samedi 21 février à 18 h
Salle de l'Alhambra,
340, bd Chave
(gare de la Blancarde)
avec Patrick GRENIER

• ELBEUF
Lundi 23 février à 20 h 30
Salle Franklin,
rue Mendès-France,
avec Gisèle LAPEYRE

• GRENOBLE
Mardi 24 février à 20 h
Alpexpo
avec Roland CALMEL

• TOURS
Mercredi 25 février à 20h
Salle polyvalente des Halles,
Place Gaston Pailhou
avec Jean-Jacques PRODHOMME

• CLERMONT-FERRAND
Jeudi 26 février à 20 h 30
Salle Gaillard
avec Claude DUFOUR

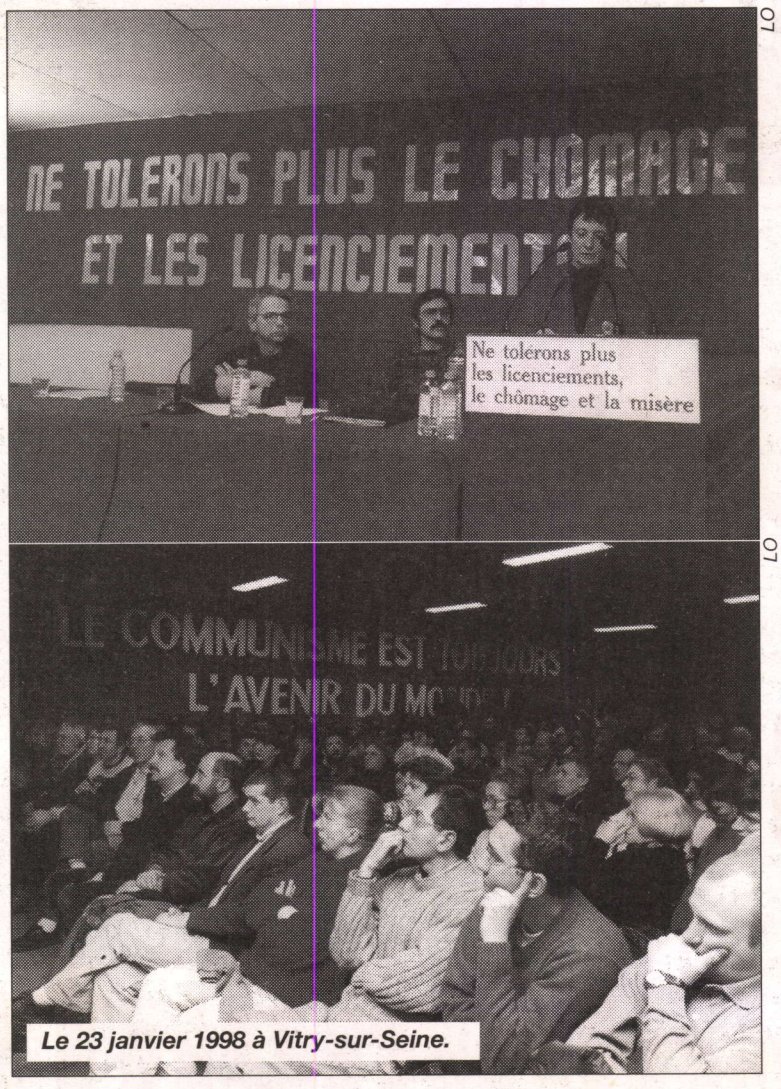

Le 23 janvier 1998 à Vitry-sur-Seine.

LO

• COGNAC
Vendredi 27 février à 20 h
Centre de Congrès
« La salamandre »,
16 rue du 14-Juillet
avec Jean-Pierre COURTOIS

• AUBERVILLIERS
Samedi 28 février à 16h
Espace Roosevelt,
62, avenue du Président Roosevelt

• ARGENTEUIL
Samedi 28 février à 19 h 30
Salle Jean Vilar
avec Patrice CRUNIL et Michel BRETON

• RENNES
Dimanche 1er mars à 15 h
Salle Rennes – Congrès
27, boulevard Solférino
avec Raymond MADEC

• LIMOGES
Lundi 2 mars à 20 h
Salle du temps libre,
(derrière la Mairie)
avec Claudine ROUSSIE

• TOULOUSE
Mardi 3 mars à 20 h
Espace Lalande
308, avenue des Etats-Unis
avec Anne-Marie LAFLORENTIE

• NICE
Mercredi 4 mars à 20 h
Salle du Parc Hôtel
6, rue de Suède
avec Danièle PECOUT

PARIS
Vendredi 6 mars à 20 h 30
Grande Salle de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor Paris 5e (métro : Maubert-Mutualité)

• DIJON
Samedi 7 mars à 18 h
Palais des Congrès
avec Jacqueline LAMBERT

• LENS
Mardi 10 mars à 18 h 30
Salle Jean Nohain
route de Béthune
avec Dominique WAILLY

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 16400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

NE TOLÉRONS PLUS LES LICENCIEMENTS, LE CHÔMAGE ET LA MISÈRE !

Il y aura, aux élections régionales du 15 mars prochain, des listes de Lutte Ouvrière.

Les travailleurs subissent toujours les licenciements et le chômage. Il n'y a pas une famille de travailleurs qui ne soit directement, ou indirectement par l'un de ses proches, touchée par le chômage, voire par la misère, y compris même en travaillant.

Subir cette situation n'est pourtant pas une fatalité !

L'État fait des économies sur le dos des travailleurs et tous les gouvernements successifs, de droite et de gauche, ont fait ces économies sur les budgets sociaux ou ceux concernant la collectivité, en entraînant la régression des services publics, l'augmentation des cotisations sociales et la diminution des prestations correspondantes. Pour ne pas augmenter les impôts sur le revenu des riches et tenir ainsi la promesse que la droite leur avait faite, on impose toujours plus d'une façon ou d'une autre les travailleurs et les retraités, alors que, pour les plus riches, il y a de multiples dégrèvements fiscaux, même pour payer leurs domestiques.

Les gouvernements de droite l'ont fait car ils sont ouvertement au service du grand patronat, des financiers et de la bourgeoisie en général.

Mais le gouvernement de la gauche dite plurielle ne fait pas mieux. Il continue les dégrèvements d'impôts pour les riches et sur les bénéfices des entreprises qui pourtant, depuis des années, n'ont cessé d'augmenter. En deux ans les cours de la Bourse, reflet de ces bénéfices, ont augmenté de plus de 60 %.

Pendant ce temps, ces grandes entreprises continuent à licencier et à n'embaucher que sous contrats à durée déterminée. Elles sont pourtant loin d'être en faillite et leur santé est florissante. Mais le patronat veut toujours gagner plus, même s'il doit pour cela réduire à la misère l'immense majorité de la société.

Le gouvernement Jospin, qui se dit au service des travailleurs et de la population, n'est pas capable, car il ne le veut pas, de s'en prendre aux profits du grand patronat pour équilibrer le budget de l'État et pour cesser d'écraser les revenus les plus bas sous le poids des charges sociales et des impôts indirects ou nouveaux, type CSG et RDS. Dans le même temps les remboursements de la Sécurité sociale diminuent et les chômeurs sont rapidement réduits à la misère par la diminution des aides, leur récente lutte l'a d'ailleurs mis en lumière.

Sous prétexte que ce que reçoit un chômeur sans travailler ne doit pas se rapprocher de ce que touche un smicard qui travaille, le gouvernement se dit incapable de relever les minima sociaux. Pourtant ces « minima » ne permettent pas de vivre et au moins trois millions de chômeurs y sont condamnés.

Mais n'est-ce pas plutôt le SMIC lui-même qui se rapproche trop des minima sociaux ? Et pourquoi la proportion de travailleurs payés au SMIC ne cesse-t-elle d'augmenter ? Sans compter que de plus en plus de salariés gagnent moins que le SMIC car ils n'ont que des emplois à temps partiel ou vont de petits boulots en petits boulots, et qu'on ne peut déjà pas vivre avec le SMIC.

Alors, il faut que le monde du travail, que les chômeurs, que les jeunes à l'avenir bouché, que les retraités dont les ressources s'amenuisent, fassent éclater leur colère.

En mai dernier, la majorité des députés et le gouvernement ont changé. Et qu'est-ce que cela a changé pour les travailleurs et les chômeurs ? Le gouvernement ne s'est pas engagé sur un programme de mesures radicales suffisantes pour réduire vraiment le chômage.

Il n'a su proposer que des emplâtres : 35 heures pour dans deux ou quatre ans et 700 000 emplois « jeunes », dont 350 000 par l'État et 350 000 par le privé pour résoudre le problème des trois millions de chômeurs. Alors qu'en sept mois, moins de 50 000 emplois ont été créés, et uniquement par l'État. Mais pendant ce temps, rien que les grandes entreprises ont fabriqué bien plus de chômeurs que cela !

Le chômage total ou partiel, des revenus au-dessous du seuil de la misère pour cinq voire sept millions de travailleurs, c'est plus qu'une catastrophe sociale.

Pour faire face à cette catastrophe, il faut des mesures de salut public !

Des mesures devant lesquelles les intérêts particuliers de la bourgeoisie doivent s'effacer. C'est eux ou c'est nous ; et nous, les travailleurs, nous payons déjà depuis des années.

Des mesures de salut public, c'est :

– interdire les licenciements collectifs et réquisitionner les entreprises qui font des bénéfices et qui suppriment quand même des emplois ;

– supprimer toutes les exonérations de charges sociales et les subventions au patronat qui ne font que creuser le « trou » de la Sécurité sociale, sans créer un seul emploi ;

– relever le taux de l'impôt sur les sociétés au moins au taux de 50 % qui était son niveau jusqu'en 1981, sous Giscard (qui n'avait pourtant rien d'un ennemi des patrons !) ;

– rétablir les tranches supérieures des impôts sur le revenu ;

– imposer tous les profits boursiers ;

– créer avec l'argent ainsi récupéré les centaines de milliers d'emplois utiles qui font aujourd'hui cruellement défaut dans les services publics : éducation nationale, transports en commun, hôpitaux y compris de proximité, et construire des logements à loyer abordable et des installations collectives dans les quartiers populaires ;

– supprimer les secrets bancaire et commercial afin d'imposer la transparence sur les comptes des entreprises publiques comme privées ;

– rendre publics les comptes en banque des dirigeants des grandes sociétés et de leurs principaux actionnaires. On verrait alors d'où vient et où va l'argent et que les licenciements ne sont jamais justifiés par des raisons économiques. Ce serait en plus le seul moyen de mettre fin aux scandales politico-financiers.

Faute de quoi, le seul avenir possible, c'est l'aggravation du chômage, une fraction toujours plus grande de la population réduite à la misère et au désespoir, le retour assuré de la droite aux affaires dans quelques années… ou quelques mois, voire de l'extrême droite car ne pas s'en prendre aux racines du chômage serait ouvrir la porte à Le Pen.

Voter pour les listes que présente Lutte Ouvrière est le seul moyen de dire cela en faisant entendre l'exigence d'une autre politique.

LA CHASSE... AUX VOIX EST OUVERTE

AFP

Il y avait le samedi 14 février dans les rues de Paris plusieurs dizaines de milliers de personnes (120 000, voire 150 000), pour manifester contre les restrictions que les règlements européens imposeraient, d'après elles, au droit de chasse. Ce fut, paraît-il, la plus importante manifestation de ces dernières années (un succès auquel le transport gratuit en car ou en train n'était sans doute pas étranger). A croire, tout de même, que le problème le plus brûlant de notre société ne serait pas la montée du chômage et de la misère, mais les dates auxquelles les possesseurs d'un permis de chasse auraient le droit de flinguer les malheureux oiseaux migrateurs qui s'aventurent au-dessus de l'hexagone.

Et il y avait de tout dans cette manifestation, sur le plan social comme sur le plan politique. Des gens modestes, qui se contentent d'aller le dimanche tirer le garenne ou le perdreau, y côtoyaient des notables, voire de riches amateurs de chasse à courre venus protester parce que le gouvernement envisagerait d'abroger la loi Verdeille, une loi qui les autorise à chasser sans autorisation sur toutes les propriétés de moins de 20 hectares. Et le député communiste Maxime Gremetz ne défilait pas loin de la représentante du Front National, Marie-France Stirbois.

Il est vrai que, quelles qu'aient été les motivations des simples participants de ce cortège, les préoccupations politiciennes étaient partout présentes dans cette manifestation. A commencer par ses organisateurs : des notables, souvent proches du RPR ou de l'UDF, qui voudraient bien voir les listes de «chasseurs» retrouver les bons scores qu'elles avaient réalisés en 1993 ; des présidents de fédérations de chasse qui, l'écologie étant à la mode, ont essayé de jouer les «vrais» écologistes, alors que leurs troupes s'en prenaient au ministre de l'Environnement, Dominique Voynet, dans des termes qui témoignaient plus de leur mépris pour les femmes en général que de leurs préoccupations pour la nature.

Mais ces gens-là n'étaient visiblement pas seuls à nourrir des arrière-pensées politiciennes. C'était aussi le cas des dirigeants du Front National, pensant que jouer les défenseurs des chasseurs pourrait peut-être leur permettre de glaner quelques voix de plus. Ou de ceux du Parti Communiste Français, pas gênés de se montrer en semblable compagnie.

Il y aurait pourtant d'autres combats à livrer, autrement importants, pour un parti qui prétend défendre les intérêts de la classe ouvrière.

L'Humanité a récemment republié, à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire du *Manifeste communiste* de Marx et Engels, ce texte qui donnait au mouvement ouvrier naissant son programme, qui fixait comme objectif aux travailleurs la socialisation de tous les moyens de production et la construction d'une économie au service de tous les producteurs. Et dans les décennies qui ont suivi, quand les rues des grandes villes se remplissaient de monde, c'était le plus souvent parce que les travailleurs y descendaient pour faire valoir leurs droits à l'existence.

Mais les idées socialistes et communistes ont été abandonnées, trahies, par les partis qui prétendaient les défendre. Et c'est bien parce que le mouvement ouvrier n'occupe plus la place qui n'aurait jamais dû cesser d'être la sienne, qu'une manifestation comme celle de samedi a pu apparaître comme un fait exceptionnel.

Pourtant, des raisons de manifester, les travailleurs n'en manquent pas : le chômage total ou partiel qui touche des millions d'entre-eux ; les salaires qui stagnent ou qui régressent au point que gagner au moins le SMIC serait une amélioration pour beaucoup ; les conditions de travail qui ne cessent d'empirer. Oui, tout cela exigerait que la classe ouvrière descende dans la rue, y montre sa force qui serait, pour peu qu'elle en prenne conscience, invincible, parce que c'est la force de ceux qui font fonctionner toute la société.

Et on peut compter sur la soif de gain des patrons, pour les amener à faire un jour la provocation de trop qui fera éclater la colère du monde du travail.

***Editorial des bulletins d'entreprise* Lutte Ouvrière**
du 16 février

PSA

FAUSSES PERTES ET VRAI BARATIN

Le nouveau PDG du groupe PSA, Jean-Martin Folz, vient d'annoncer un montant de perte de 2,5 milliards de francs en 1997 pour l'ensemble du groupe. En réalité, il s'agit d'un vrai tour de passe-passe comptable préparant sans doute de mauvais coups pour les travailleurs de PSA.

En y regardant de plus près, le groupe a réalisé en réalité un chiffre d'affaires en hausse de 8,3 % en 1997 et un bénéfice avant impôt, identique à celui de l'année 1996, soit près de 1 milliard de francs.

Seulement le PDG du groupe a décidé de constituer une «provision» de près de 4,4 milliards afin de combler les pertes dues à la couverture de son chiffre d'affaires en sterling. Calvet, le PDG de l'époque, misait sur une livre sterling à 9 francs alors qu'en réalité elle a atteint près de 10 francs. Par ailleurs, Jean-Martin Folz a encore provisionné près de 520 millions de francs au titre de l'échec de l'implantation du groupe à Bombay en partenariat avec le groupe indien PAL. Le reste des provisions concerne les dépenses engagées pour 1997 pour les plans sociaux et les 4400 suppressions de postes chez Peugeot et Citröen.

Ainsi par un jeu d'écriture on réussit à transformer les chiffres et à coups de «provisions», on fait passer les comptes de PSA dans le rouge en transformant en perte un bénéfice consistant.

On imagine facilement à quoi peut servir cet artifice comptable : obtenir encore plus d'aides de la part du gouvernement, mais aussi préparer les travailleurs du groupe à de nouveaux plans sociaux. La presse a souligné que Jean-Martin Folz avait une autre façon de compter que celle de Calvet. Les travailleurs du groupe PSA en tout cas ont appris à ne pas croire un mot des jérémiades régulières de leurs patrons.

S. H.

INTÉRIM, PROFITEURS DE LA PRÉCARITÉ

Les entreprises d'intérim sont florissantes. Adecco a augmenté son chiffre d'affaires de 24 % l'an passé, Manpower de 36,9 % et ses bénéfices de 19,1 %, pour la France, qui est le second marché mondial de l'intérim. En France toujours, le nombre de travailleurs intérimaires a progressé de 18 % l'an passé.

Selon un responsable d'une société d'intérim, « *cette hausse s'explique par la reprise économique et par les 35 heures ; les chefs d'entreprises se ruent sur la flexibilité et donc sur l'intérim* ».

Voilà qui est sans détour : on est, paraît-il, en temps de « reprise », mais les travailleurs n'en sentent pas les effets : alors que toutes les entreprises affichent des bénéfices en hausse, eux s'enfoncent de plus en plus dans le travail précaire et la misère.

DU DURABLE À COURT TERME

Les chiffres publiés par l'ANPE annoncent en 1997 130 000 em-plois supplémentaires par rapport à l'année précédente. Et l'ANPE de mentionner comme un fait positif que 51 % de ces emplois sont «durables»... c'est-à-dire de six mois ou plus.

Une moitié de travail accompagné d'un demi-salaire, voilà le genre d'avenir, qualifié de « durable », que le patronat réserve aux salariés, et que l'on nous présente comme une embellie !

Loi anti-cumul
LE DERNIER BLUFF DE JOSPIN

Jospin vient d'informer les partis politiques du contenu de trois projets de loi visant à limiter le cumul des mandats pour rendre, selon lui, « *plus efficace et plus proche des citoyens, notre démocratie* ».

Ces projets après examen au conseil des ministres seront discutés à l'Assemblée, en principe avant l'été, et les réactions des divers élus de tous bords donnent déjà lieu à une belle cacophonie. Certains élus ne semblent pas disposés à lâcher facilement tous leurs postes, d'autres par contre y voient sans doute l'opportunité d'une multiplication des places pour leurs amis politiques. Tous maquillant leur opinion au nom de la « *nécessaire proximité avec la vie locale* », ou au contraire de « *l'indispensable renouveau démocratique* », etc.

En réalité, de quoi s'agit-il? Jospin souhaite qu'une loi interdise le cumul des fonctions électives (comme député au Parlement ou européen) et les postes présidant un exécutif où les élus peuvent influer sur les décisions prises et les budgets (comme ministre, président de Conseil régional ou Conseil général, maire des grandes villes). Il reste cependant très prudent, s'agissant des intérêts de ce petit monde de politiciens et de notables dont il fait partie : la loi ne sera d'abord pas applicable avant 2004 et ne viendra donc pas perturber les « cumulards » élus aux prochaines élections régionales (déjà 156 députés et 66 sénateurs sont actuellement visés par ces projets de loi); ensuite le projet reste flou sur la taille des villes dont le maire ne pourra pas être en même temps député ou sénateur (le PCF propose un seuil à 100000 habitants), enfin rien ne devrait empêcher dans cette loi un député d'être maire-adjoint ou vice-président de Conseil général ou régional.

Mais qui peut croire que dans ce cas, la présence du député ne peut pas influer sur les décisions prises? Ce même député pourrait de plus continuer à présider les structures intercommunales ou les sociétés d'économies mixtes où il y a des budgets importants à brasser. Autant dire que les notables n'ont pas de souci à se faire, ils continueront à contrôler la vie politique locale et ses affaires comme avant.

Cette loi anti-cumul est en fait un nouveau coup de bluff du Premier ministre pour se donner l'air de rénover la vie démocratique, en réalité sans rien empêcher du tout!

Mais la démocratie dans la vie politique est un mot creux alors qu'on ne peut ni contrôler ni au besoin révoquer l'élu pendant toute la durée de son mandat. Démocratiser la vie politique, cela nécessiterait d'abord de donner le droit de vote à la totalité de la population, population immigrée comprise, mais surtout de donner les moyens à la population de contrôler ses élus, de contrôler aussi les budgets et les dépenses pour lutter vraiment contre la corruption et les trafics d'influence, et de permettre la révocation à tout moment des élus qui ne donneraient pas satisfaction.

La loi anti-cumul de Jospin n'est que de la poudre aux yeux pour avoir l'air de lutter contre les risques de corruption dans le monde politique, sans s'en donner les vrais moyens. Une politique de faux-semblants dans laquelle lui et son gouvernement sont passés champions.

Claire LACOMBE

Élections régionales
LE PCF DÉCIDE DE PASSER SOUS LA TABLE... DU CONSEIL DES MINISTRES

«*Historique*» pour le premier secrétaire du PS, François Hollande, «*inouï*» selon le dirigeant du PCF, Robert Hue, tel serait l'accord qu'ils ont signé pour des listes communes aux élections régionales dans 86 départements, donc dans presque tout le pays.

AFP

Hollande et Hue se congratulent après la signature d'un contrat d'accord pour des listes communes.

Quoi qu'il en soit, cet accord doit surprendre bien des militants ou sympathisants du PCF qui voient leur parti renoncer à se présenter sous ses propres couleurs, y compris dans le peu de cas où le PS lui laisse conduire la liste commune.

Cela doit d'autant plus les surprendre que le scrutin régional est l'un des rares où, à condition de dépasser les 5%, on peut avoir des élus au prorata de ses voix par département, même si l'on n'y arrive pas en tête.

La direction du PCF affirme avoir voulu «*le plus grand nombre possible de listes de la gauche plurielle*» pour briser la domination de la droite sur la quasi-totalité des régions. Lors de précédentes élections régionales, le PCF affirmait déjà un tel objectif : cela ne l'empêchait pourtant pas de présenter ses propres listes avec son propre programme. Mais la direction du PCF a choisi, au niveau régional, d'afficher la même solidarité vis-à-vis du PS que celle de ses ministres et députés avec le gouvernement Jospin. Le PCF en espère peut-être des élus supplémentaires, mais même dans ce cas, à quoi cela servirait-il?

Les conseillers régionaux n'ont presque aucun rôle car le pouvoir est, de façon quasi incontrôlée, entre les mains des seuls présidents de région. Si les sondages ne se trompent pas et si la «gauche plurielle» devait ravir à la droite certaines régions, leurs présidences reviendraient pratiquement toutes au PS. Quant à ceux des présidents de région qui appartiendraient au PCF, de toute façon peu nombreux s'il y en a, pourquoi mèneraient-ils une politique différente de celle du PS... sur laquelle ils ont choisi par avance de s'aligner avec ces listes communes?

Si la direction du PCF avait voulu, même pas vraiment peser sur la politique du PS comme elle en parle parfois sans que l'on voie rien venir, mais simplement faire entendre des critiques de l'action gouvernementale, ces élections lui en fournissaient l'occasion. Le PCF aurait pu donner l'impression à ses électeurs qu'en votant pour ses listes, ils avaient la possibilité de s'exprimer. Depuis des mois, lors de centaines de «*rencontres citoyennes*», n'est-ce pas à «*s'exprimer*» que les dirigeants du PCF ont dit appeler leur auditoire?

Mais, pour les dirigeants du PCF, il faut croire que garder des ministres compte plus que les espoirs de ses sympathisants et de la population laborieuse.

Ce gouvernement ne veut pas prendre les mesures qui s'imposent contre les riches pour empêcher que la population s'enfonce dans le chômage et le désespoir. En s'identifiant à lui, la direction du PCF prépare, comme en 1981-1984, un nouvel affaiblissement de son parti. Surtout, en démoralisant les travailleurs, les petites gens, elle risque d'ouvrir la voie au retour de la droite aux affaires, avec ou sans le Front National.

Le monde du travail devra tout de même faire entendre sa voix, sa colère devant ces gouvernements qui changent sans que rien ne change pour les travailleurs, les chômeurs, les retraités, les exclus. Cela ne peut se faire, dans ces élections, que d'une seule façon : en votant pour les candidats que Lutte Ouvrière présente dans près de 70 départements, des travailleuses et des travailleurs pour lesquels être communiste et socialiste c'est être du côté du monde du travail contre le grand patronat et ceux qui le servent.

Pierre LAFFITTE

AMOUR VACHE

« Chère Parisienne, Cher Parisien,

Je vous souhaite à tous une joyeuse Saint-Valentin. La vie des amoureux de Paris peut être plus agréable. C'est ma volonté!»

Cette «*déclaration aux amoureux de Paris*», Marie-Pierre De La Gontrie, qui conduit la liste de la «gauche plurielle» dans la capitale, l'a faite aux élu(e)s de son cœur... les électeurs-électrices parisiens, en les appelant à la choisir avec ses colistiers. Après la Saint-Valentin, les élections. Après les élections, la Saint-Jospin : devinez de qui cela va continuer à être la fête?

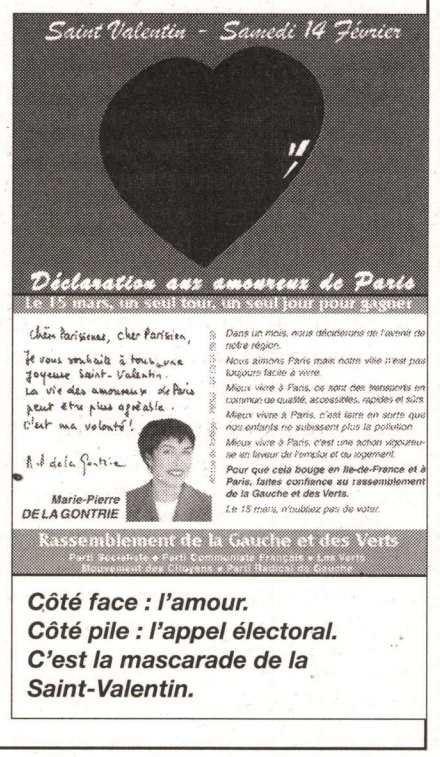

Côté face : l'amour.
Côté pile : l'appel électoral.
C'est la mascarade de la Saint-Valentin.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

TERREUR SUR L'IRAK POUR QUI ET POUR QUOI ?

L'impérialisme américain fait à nouveau entendre des bruits de bottes et surtout de bombardiers au Moyen-Orient.

Plus que les véritables raisons d'une opération militaire de plus en plus probable, il est facile d'en identifier la cible visée. Même si dans les discours des autorités américaines ce n'est évidemment pas ce malheureux peuple irakien, mais ce diable de Saddam Hussein, lui qui s'obstine à fabriquer et à cacher dans ses caves toutes sortes d'armes plus terrifiantes les unes que les autres : gaz moutarde, neurotoxines, virus, voire bombes atomiques… Autant d'accusations vraisemblables mais qui restent cependant encore à prouver.

Il est vrai que Saddam Hussein a déjà possédé certaines de ces armes et qu'il les a d'ailleurs utilisées. Mais pour les dirigeants des grandes puissances cela ne méritait pas d'intervenir. De l'hypérite, Saddam Hussein en a arrosé les soldats iraniens en 1983. À l'époque c'était pour servir les ambitions du nationalisme irakien, qui disputait les gisements pétrolifères du Chatt El Arab à l'Iran ; et c'était aussi pour Saddam Hussein l'occasion de présenter à l'impérialisme américain l'Irak comme un rempart possible contre la « révolution islamiste » de Téhéran, et de lui offrir ainsi ses services en tant que gendarme de la région.

Des neurotoxines, Saddam Hussein en a aussi lancé aux Kurdes. En mars 1988, plus de 5 000 personnes furent tuées dans la ville de Halabja – elle venait d'être reprise par les « Peshmergas » kurdes – par un bombardement chimique massif. Cela n'émut pas outre mesure les dirigeants des grandes puissances qui après tout soutiennent aussi la guerre coloniale de l'armée turque contre les Kurdes.

Le maintien de la dictature de Saddam Hussein en Irak, n'est pas un problème en soi pour les dirigeants des Etats-Unis. À l'issue de la guerre du Golfe, le gouvernement américain n'a d'ailleurs pas pris le risque de laisser s'effondrer l'État irakien, et il a laissé au régime en place suffisamment de forces pour écraser la révolte des populations chiites au sud du pays, et les Kurdes au Nord. Pas question de laisser à terme le champ libre à l'État iranien, ni de laisser les Kurdes irakiens construire un nouvel État. L'ordre qui arrange l'impérialisme au Moyen Orient est basé sur un équilibre dans lequel aucun État ne doit pouvoir concentrer des forces suffisantes pour dominer la région.

Si les Etats-Unis interviennent à nouveau militairement contre l'Irak, il n'est donc surtout pas évident que ce soit pour débarrasser la population du dictateur qui la tient sous sa coupe. Les grandes puissances, est-il nécessaire de le rappeler, n'ont jamais été gênées par les dictatures, fussent-elles les plus sanglantes et les plus réactionnaires. Ou alors les Etats-Unis seraient déjà partis en croisade contre leurs alliés de l'Arabie Saoudite ; ou contre Israël qui tout en se montrant relativement démocratique par rapport à la population juive – encore qu'il ne soit pas exclu que la dictature des religieux sur les laïques ne devienne pas encore plus insupportable – s'impose par la terreur aux populations palestiniennes chassées de leurs terres et confinées dans des « bantoustans ».

Le but de l'impérialisme américain est d'abord et avant tout de faire une nouvelle démonstration de force à l'usage de tous les peuples, de rappeler quel est le prix à payer pour ceux qui défient son ordre. Pour l'Irak en tout cas, la démonstration a commencé il y a huit ans, et l'embargo a déjà tué probablement au moins 800 000 Irakiens, dont 320 000 enfants de moins de cinq ans, morts de sous-nutrition, victimes de l'effondrement des équipements sanitaires, de pénurie de médicaments, morts de misère.

Nul ne peut ignorer le sort ignoble fait à la population irakienne qui résulte de la dernière guerre du Golfe et des conséquences de l'embargo. Même Chirac, à l'occasion de sa visite en Autriche, s'est payé le luxe de gourmander le gouvernement américain, et s'est prétendu réticent à toute intervention, « *soucieux d'éviter de tuer des femmes et des enfants* ». Il est vrai que pour Chirac comme pour les dirigeants du Parti Socialiste, lequel était déjà au gouvernement sous Mitterrand, à l'époque de la guerre du Golfe, cela suscite moins de scrupules de provoquer des massacres en Afrique pour le compte d'Elf ou de Total, qu'au Moyen-Orient pour celui de Shell ou d'Esso. En tout cas les gouvernements français n'avaient pas de tels états d'âme en défendant la dictature de l'extrême-droite hutue au Rwanda, ou celle de Mobutu au Zaïre.

Toute hypocrisie mise à part, la bourgeoisie française a, de fait, aussi des intérêts particuliers à défendre en Irak, contre ceux de l'impérialisme américain. Elle a livré, depuis le début de la guerre irako-iranienne, en 1980, 20 % des armes achetées par l'Irak, dont elle était le second fournisseur derrière l'URSS. Elle ambitionne de conclure des contrats avec les autorités Irakiennes, pour la reconstruction du pays. Et une dette irakienne de 25 milliards de francs à l'égard de l'État et des entreprises françaises court toujours… Il faudrait pour la recouvrir que l'Irak reconstitue ses capacités productives, réexporte du pétrole.

L'impérialisme français peut donc souhaiter, contrairement aux dirigeants américains la fin de l'embargo. Mais c'est bien l'impérialisme américain qui, malgré tout, impose sa politique, y compris à la bourgeoisie française. Le magazine l'Expansion se faisait l'écho, l'année dernière, des rivalités franco-américaines, en rapportant que le trust Alcatel-Alsthom avait signé avec les autorités irakiennes un contrat de plus de 20 milliards de francs pour reconstituer les infrastructures des télécommunications du pays, largement anéanties par la guerre. Le mirifique contrat avait été porté sur les fonts baptismaux d'abord par la gauche, en 92, puis par Juppé, ministre des affaires étrangères de Balladur en 93. Du fait de l'intransigeance américaine sur l'embargo, il n'a pas été honoré.

L'Irak aurait sans doute davantage de chances de revendre un jour du pétrole si ses dirigeants avaient « l'élégance » de réserver les contrats aux firmes non pas d'un impérialisme de seconde zone, mais à celles plus directement liées à l'impérialisme américain. Encore faudrait-il aussi que celui-ci ne craigne pas que la mise sur le marché du pétrole irakien fasse baisser les cours mondiaux, ou qu'elle contribue à diminuer les quotas et les revenus faits par l'intermédiaire d'un serviteur fidèle, la monarchie d'Arabie Saoudite en l'occurrence.

Chirac peut donc invoquer les bébés irakiens, au nom des intérêts bien compris de la bourgeoisie française. Cela ne l'empêchera pas de s'aligner au moment décisif, comme en 1991, sur la position américaine : si l'impérialisme français a ses intérêts propres, il n'a pas les moyens de sa propre politique dans cette région du monde. Pour maintenir l'embargo, pour bombarder une nouvelle fois l'Irak, l'impérialisme américain n'a besoin ni des sous, ni des armes, ni de la bénédiction des dirigeants français ; encore qu'il ne soit pas dit qu'il ne les obligera pas une nouvelle fois à y contribuer. Ceux-ci n'auront donc plus qu'à se coucher et à suivre le brigadier en chef Clinton dans son expédition, en espérant en échange avoir droit à quelques miettes du butin. C'est ce qu'exprimait à sa façon Mitterrand, lorsque annonçant l'engagement français dans la guerre du Golfe, il disait qu'il fallait participer à la coalition américaine « *pour que la France ait le droit de dire son mot dans le règlement de la paix* »…

L'impérialisme américain s'impose non seulement aux peuples du Moyen-Orient ou ailleurs sur la planète, mais aussi aux puissances impérialistes de second ordre. En refaire la démonstration vaut bien quelques milliers ou dizaines de milliers de morts irakiens de plus, non ?

O. G.

Leur société

Ile de la Réunion
Aux élections régionales
UNE GAUCHE BIEN À DROITE

Avec un budget annuel de quatre milliards de francs, la « Pyramide inversée », nom du bâtiment abritant le Conseil régional de l'île de la Réunion, attise les appétits. Plusieurs listes de droite se présentent à ces élections, dont le RPR, l'UDF, et une liste conduite par Margie Sudre (Réunion-France-Europe).

Margie Sudre, présidente de la région, s'était retrouvée à la tête de cet organisme après que l'élection de son ex-mari, Camille Sudre (leader de Freedom), fut invalidée en 1993. Pour se faire élire à la présidence, elle avait d'abord recherché et trouvé l'appui du Parti Communiste Réunionnais. Mais une fois nommée secrétaire d'Etat à la francophonie dans le gouvernement Juppé, elle s'était déclarée proche de Raymond Barre (un bien mauvais souvenir pour les travailleurs réunionnais), ce qui lui permit de rallier une partie de la droite locale. Le PCR, dont elle s'était servie comme marche-pied, n'eut droit alors qu'au plus profond mépris de la part de la nouvelle présidente de la Région, ministre de surcroît.

Pour les élections régionales à venir deux listes du mouvement Freedom se présentent : celle de Camille Sudre (Freedom) et celle de son ex-adjoint qui conduira la liste Nouvelle Génération.

À gauche, le Parti Communiste Réunionnais et le Parti Socialiste se présentent unis et espèrent bien obtenir une majorité absolue à la Région. Mais ce qui fait scandale dans l'île, c'est que plusieurs élus de la droite, et non des moindres comme l'ex-porte-parole du RPR, se présentent sur cette liste, donc on ne peut plus plurielle, et que tous sont d'accord pour donner l'éventuelle présidence à Paul Vergès, le dirigeant du PCR.

Pour sa part, le PCR justifie cette alliance par la nécessité de se faire entendre de Paris et par « *l'urgence pour la Réunion de parler d'une seule voix* », vu la situation sociale catastrophique de l'île (40 % de chômeurs). Pour lui l'opposition gauche-droite est dépassée. Il est vrai que la politique du PCR, Rassemblement des Réunionnais et autre Plan de développement actif, est telle que même des représentants de la droite peuvent, sans état d'âme, s'y retrouver

Le RPR vient d'exclure ceux de ses membres présents sur la liste de rassemblement avec la gauche. Du côté des militants ou des électeurs du PCR, cette alliance passe parfois mal, d'autant que ces mêmes militants ou électeurs ont eu à s'affronter avec ces politiciens qui se trouvent aujourd'hui sur une liste que leur parti leur demande de soutenir. Dans la période récente, Sinimalé (l'ancien porte-parole du RPR) a été la cible de toutes les attaques du PCR. C'est par exemple à la suite d'une plainte déposée par le PCR que Sinimalé a été mis en examen pour des malversations faites en tant que maire de la ville de Saint-Paul.

C'est pour défendre une tout autre politique, consistant à dire qu'il faut prendre sur les bénéfices éhontés des capitalistes du bâtiment, de l'import-export, du tourisme, de l'industrie sucrière, des banques notamment, pour en finir avec le chômage (il y a 120 000 chômeurs dans l'île), les bas salaires et l'exploitation, que quarante-cinq travailleuses et travailleurs, chômeuses et chômeurs, ont constitué une liste Lutte Ouvrière et comptent bien faire entendre leur voix.

HUCHON, LE PATRON, CANDIDAT DE LA GAUCHE À LA TÊTE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

La place de président de la région Ile-de-France est apparemment bonne. Elle a tellement profité (un peu trop au goût des juges) à Michel Giraud, que la droite a préféré lui trouver un remplaçant en la personne de Balladur.

À gauche, la lutte pour le poste a été sévère entre Rocard, le ministre des Finances Strauss-Kahn et quelques autres. Jean-Paul Huchon, qui a finalement été choisi, est bien représentatif de ce gouvernement.

Maire PS de Conflans-Sainte-Honorine, il y a remplacé Rocard, dont il était réputé proche. Assez proche… pour lui asséner le coup de grâce dans la course à la tête de la liste de gauche francilienne. Avec Rocard, « *où serait le renouvellement qu'illustre le gouvernement Jospin ?* » a déclaré Huchon… C'est fou ce qu'on s'aime entre politiciens du PS, mais cela ne surprend pas. En revanche, la carrière de Huchon aurait de quoi étonner les électeurs populaires.

Ancien haut fonctionnaire, il a alterné les fonctions de bras droit de Rocard dans divers ministères sous Mitterrand et celles de grand patron. Direction du Crédit Agricole, d'Exor (Félix-Potin), du Printemps, du groupe Pinault, du Port Autonome de Paris : un beau palmarès, complété depuis 1995 en tant que vice-président et associé (copropriétaire) de Progress, un cabinet de « chasseurs de têtes » chargé de pourvoir les entreprises en hauts cadres.

Interviewé par *Le Journal du Dimanche*, Huchon est décrit comme ayant « *longtemps hésité entre la politique et les affaires, même s'il insiste : « Je ne suis pas un capitaliste au vrai sens du terme »* ».

Eh oui, « où serait le renouvellement qu'illustre le gouvernement Jospin »… si son candidat à la présidence de l'Ile-de-France ne cachait pas aux électeurs populaires que la gauche leur demande d'élire un homme du patronat ?

P.L.

Aux élections régionales du 15 mars :

69 LISTES DE LUTTE OUVRIÈRE

Il y aura des listes LUTTE OUVRIERE dans 68 départements métropolitains, qui touchent la totalité des 21 régions où se dérouleront le 15 mars prochain des élections régionales (la Corse ayant un statut spécial et des élections particulières).

Ces 68 listes représentent 1369 candidatures. Vingt-deux de ces listes sont conduites par des femmes, soit le tiers, et 46 par des hommes.

En dehors d'Arlette Laguiller, elle-même en Seine-Saint-Denis, ce sont 26 ouvrières ou ouvriers, 10 employé(e)s – de bureau, dans l'industrie, les banques, les assurances, le commerce, la Poste, etc. –, 12 membres du personnel hospitalier ou para-hospitalier et 11 enseignants. Il y a aussi 7 techniciens, informaticiens, etc., et, enfin, une journaliste.

Par ailleurs dans les départements d'outre-mer (DOM), une liste *Lutte Ouvrière* conduite par Jean-Yves Payet, technicien agricole, sera présente dans l'île de La Réunion, et des listes *Combat Ouvrier* seront présentes en Martinique conduite par Ghislaine Joachim-Arnaud et en Guadeloupe, conduite par Gérard Séné.

Les listes LUTTE OUVRIERE seront conduites par les candidats suivants :

ALSACE

- **Dans le Bas-Rhin :** **Roland ROBERT** Ouvrier de l'automobile
- **Dans le Haut-Rhin :** **Françoise RUCH** Institutrice

AQUITAINE

- **En Gironde :** **Nelly MALATY** Ouvrière en électronique

AUVERGNE

- **Dans le Puy-de-Dôme :** **Claude DUFOUR** Ouvrier A.I.A.

BOURGOGNE

- **En Côte-d'Or :** **Jacqueline LAMBERT** Ouvrière en retraite
- **Dans la Nièvre :** **Geneviève LEMOINE** Assistante sociale, Conseillère municipale de Nevers
- **En Saône-et-Loire :** **Pascal DUFRAIGNE** Ouvrier dans la chimie
- **Dans l'Yonne :** **Alain WOLF** Documentaliste

BRETAGNE

- **Dans les Côtes-d'Armor :** **Martial COLLET** Ouvrier métallurgiste
- **Dans le Finistère** **André CHERBLANC** Informaticien
- **En Ille-et-Vilaine :** **Raymond MADEC** Infirmier C.H.R.
- **Dans le Morbihan :** **Cyril LE BAIL** Employé

RÉGION CENTRE

- **Dans le Cher** **Colette CORDAT** Infirmière
- **En Eure-et-Loir** **Marie-José AUBERT** • Enseignante
- **En Indre-et-Loire** **Jean-Jacques PRODHOMME** Ouvrier électricien
- **Dans le Loir-et-Cher** **Alain LOMBARD** Instituteur
- **Dans le Loiret** **Christiane HAUCHERE** Employée aux Chèques postaux

CHAMPAGNE ARDENNE

- **Dans les Ardennes** **Nadia OCTAVE** Employée de restaurant sans emploi

- **Dans l'Aube :** **Pierre BISSEY** Enseignant
- **Dans la Marne :** **Thomas ROSE** Enseignant
- **Dans la Haute-Marne :** **Jean-Marc SIMON** Aide-soignant des hôpitaux

FRANCHE COMTÉ

- **Territoire de Belfort :** **Gérard BELOT** Ouvrier métallurgiste
- **Dans le Doubs :** **Christian DRIANO** Ouvrier métallurgiste, conseiller municipal à Montbéliard
- **Dans le Jura :** **Régis MAYET** Employé de La Poste
- **En Haute-Saône :** **Noël HENNEQUIN** Ouvrier professionnel dans la métallurgie

LANGUEDOC ROUSSILLON

- **Dans l'Hérault :** **Maurice CHAYNES** Ingénieur aux télécoms
- **Dans les Pyrénées-Orientales :** **Liberto PLANA** Employé d'hypermarché

LIMOUSIN

- **Dans la Haute-Vienne :** **Claudine ROUSSIE** Infirmière

LORRAINE

- **En Meurthe-et-Moselle :** **Christiane NIMSGERN** Aide-soignante
- **Dans la Meuse :** **Pierre VARENNE** Ouvrier retraité
- **En Moselle :** **Etienne HODARA** Conseiller biologiste
- **Dans les Vosges :** **Gérard NEIS** Technicien en électricité

MIDI-PYRENÉES

- **Dans l'Ariège :** **Martine GUIRAUD** Laborantine
- **En Haute-Garonne :** **Anne-Marie LAFLORENTIE** Employée de bureau
- **Dans le Lot :** **Jean-François GRELIER** Enseignant
- **Dans les Hautes-Pyrénées :** **Michel LASERGE** Câbleur électronique
- **Dans le Tarn :** **Chantal TRESSENS** Institutrice
- **Dans le Tarn-et-Garonne :** **Jean-Claude ESPINOSA** Ouvrier dans l'aéronautique

BASSE NORMANDIE

- **Dans la Manche :** **Régine MROWKA** Journaliste
- **Dans l'Orne :** **Gilles LUCAS** Enseignant

HAUTE NORMANDIE

- **En Seine-Maritime :** **Gisèle LAPEYRE** Agent hospitalier

NORD-PAS-DE-CALAIS

- **Dans le département du Nord :** **Nicole BAUDRIN** Sage-femme
- **Dans le Pas-de-Calais :** **Dominique WAILLY** Ouvrier mécanicien

PAYS DE LA LOIRE

- **En Loire-Atlantique :** **Marie-France BELIN** Employée de bureau
- **Dans le Maine-et-Loire :** **Marie-Louise DUPAS** Infirmière C.H.U.
- **Dans la Sarthe :** **Yves CHEERE** Ouvrier dans l'automobile

PICARDIE

- **Dans l'Aisne :** • **Dominique PICQUEUR** Ouvrier cariste
- **Dans l'Oise :** **Roland SZPIRKO** Militant ouvrier ex-Chausson
- **Dans la Somme :** **Raymond HALLARD** Ouvrier d'entretien

POITOU-CHARENTES

- **Dans la Charente :** **Jean-Pierre COURTOIS** Enseignant
- **Dans la Vienne :** **Patrice VILLERET** Ouvrier ajusteur

PROVENCE / ALPES CÔTE D'AZUR

- **Dans les Alpes-Maritimes :** **Danièle PÉCOUT** Employée aux Chèques postaux
- **Dans les Bouches-du-Rhône :** **Patrick GRENIER** Ouvrier électricien

RHÔNE-ALPES

- **Dans l'Ain :** **Yves PETIOT** Ouvrier métallurgiste
- **Dans la Drôme :** **Alain TERNO** Enseignant en lycée professionnel
- **Dans l'Isère :** **Roland CALMEL** Ouvrier de la chimie
- **Dans la Loire :** **André MOULIN** Employé dans la métallurgie
- **Dans le Rhône :** **Marie-Christine PERNIN** Laborantine HCL
- **En Savoie :** **Jean RATTE** Ouvrier dans la chimie
- **En Haute-Savoie :** **Pierre MICHALLET** Enseignant

ILE-DE-FRANCE

- **En Seine-Saint-Denis :** **Arlette LAGUILLER** Conseillère municipale des Lilas
- **À Paris :** **Chantal CAUQUIL** Employée d'assurances
- **En Seine-et-Marne :** **Daniel LIOUBOWNY** Ouvrier dans l'aéronautique
- **Dans les Yvelines :** **Alain LUGUET** Ouvrier dans l'automobile
- **Dans l'Essonne :** **Monique LEBORGNE** Infirmière
- **Dans les Hauts-de-Seine :** **Michel BRETON** Technicien
- **Dans le Val-de-Marne :** **Serge FRANCESCHINA** Ouvrier chimiste
- **Dans le Val-d Oise :** **Patrice CRUNIL** Ouvrier dans l'aéronautique

35 h, loi Robien, bas salaires...

• NON AUX 35 HEURES À LA SAUCE PATRONALE !

• LOI ROBIEN : L'ÉTAT PAYE LES EMPLOIS

❑ Dans son principe, le projet de loi actuel sur les 35 heures s'inspire de la loi Robien : inciter, par une réduction des charges patronales, à baisser le temps de travail et à embaucher ou à préserver des emplois. Pourtant, le bilan en termes de création d'emplois de cette dernière loi est quasi nul.

Pour une réduction de 10 % du temps de travail (équivalant aux 35 heures), 30 % des charges font l'objet d'une exonération pour chacun des salariés et cela pendant… sept ans.

Le bilan publié par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité indique que, sur une année, 1 000 conventions Robien concernant 150 000 salariés ont été passées. En tout et pour tout 8 500 emplois ont été créés (et 8 700 prétendument « sauvés ») en un an dans ces entreprises. Le coût de cet engagement est évalué pour un an à 2,7 milliards de francs. C'est plus de 310 000 francs par an et par emploi créé. Avec cet argent, l'État aurait pu créer directement deux fois plus d'emplois. Il faut ajouter que, d'après ce bilan, cela s'est accompagné d'une baisse des salaires dans 40 % des cas et d'un gel pendant 18 mois dans la plupart des autres cas.

La loi Robien revient donc à faire prendre en charge par l'État et ses collègues de travail le salaire d'un embauché… et des profits supplémentaires pour l'entreprise.

Quelle est la différence avec le projet de loi actuel sur les 35 heures ? Dans celui-ci la diminution de 30 % des charges sociales sera remplacée par un forfait annuel. D'après Martine Aubry, son dispositif est plus avantageux pour les patrons que la loi Robien. Selon ses propres chiffres, cette dernière offrait 106 000 F la première année, puis 80 000 F à partir de la deuxième pour un emploi payé au SMIC, alors que, toujours d'après elle, avec le projet actuel dit des 35 heures, le pactole sera de 159 000 F la première année et diminuera progressivement jusqu'à 88 000 F la cinquième.

Et d'ici l'an 2000 le cadeau a encore le temps de grossir…

C. B.

❑ Les députés de la gauche plurielle, toutes tendances confondues, ont donc, à l'unanimité, voté le projet de loi sur les 35 h. Après plusieurs va-et-vient entre le Sénat et l'Assemblée nationale, la loi devrait être définitivement adoptée vers le début mai.

Elle fait des 35 heures « *l'horaire hebdomadaire légal* » en l'an 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés, en 2002 pour les autres.

Bien sûr, 60 ans après la semaine des 40 h, la réduction du temps de travail serait tout à fait légitime. Mais d'ores et déjà, ce projet de loi suscite, du point de vue des salariés, bien plus d'inquiétude que d'espoir.

Tout d'abord, il n'y aura aucune obligation pour les entreprises à passer effectivement aux 35 h en l'an 2000. Elles seront simplement contraintes de payer à 25 % les heures comprises entre 35 et 39 h, soit l'équivalent d'une augmentation de 2,5 %. Si l'entreprise bloque les salaires une seule année, il n'y aura absolument aucun gain pour le travailleur. Mais le gouvernement a même suggéré que le taux de 25 % pourrait être révisé à la baisse, « *en fonction de la situation* »…

Quant aux entreprises qui passeront réellement aux 35 heures, il ne s'agira pas nécessairement d'une diminution du temps de travail journalier. Le gouvernement ne cesse de le répéter, les 35 heures sont l'occasion d'annualiser le temps de travail. En fonction de la charge de travail, les patrons auront la possibilité de faire travailler par exemple 45 h certaines semaines et 25 heures d'autres semaines, ou bien d'imposer des jours de congés aux périodes creuses afin d'éviter de payer le chômage technique. C'est là encore le gouvernement lui-même qui l'a suggéré aux patrons, qui ne manquent pourtant pas d'imagination pour étirer et flexibiliser les horaires des salariés.

Effectivement, avec ces 35 heures à la sauce Jospin-Aubry, les entreprises augmenteront la productivité. Mais alors, à quoi bon embaucher ?

Le gouvernement invoque pour justifier ce plan la lutte contre le chômage. Mais personne ne peut croire qu'il permettra de créer les millions d'emplois nécessaires pour résorber le chômage. De ce point de vue non plus, le gouvernement n'impose rien aux patrons. Les réductions de charges sociales pourront aller jusqu'à 14 000 F par an et par salarié de l'entreprise. Elles ne sont même plus assorties à l'obligation d'embaucher : comme pour la loi de Robien, il suffira de « préserver » des emplois.

En ce qui concerne les salaires, le projet de loi n'en parle pas. Il n'y a aucune garantie que, pour la plupart des travailleurs, les rémunérations ne baissent pas, directement ou par le gel des salaires sur plusieurs années, comme y incite le gouvernement en parlant de « modération salariale ».

On le voit, malgré les hurlements du patronat, destinés à obtenir toujours plus de cadeaux et de garanties pour lui-même, les menaces sont bien du côté des salariés. Le gouvernement et les ministres ont le culot de faire croire que ce sont les négociations, branche par branche, entreprise par entreprise qui vont en faire « une avancée sociale ». En somme, il faudrait que des négociations à l'échelle locale, jusque dans les plus petites entreprises, soient capables d'imposer ce que le gouvernement refuse d'imposer au patronat, alors qu'il dispose de la majorité absolue au Parlement. Si ce n'est pas le cas, ce gouvernement pourra alors rejeter sa propre couardise sur les salariés et citoyens en disant qu'ils ne se sont pas assez mobilisés.

Alors il faudra que les travailleurs se défendent pour empêcher toute baisse de salaires et toute aggravation des conditions de vie et de travail. Et pour cela ils ne pourront compter que sur eux-mêmes.

Christian BERNAC

• La ristourne sur les bas salaires : 250 000 emplois sacrifiés chaque année

Dans le domaine des « aides à l'emploi », Juppé avait instauré la ristourne dégressive des charges sociales pour les bas salaires, sans aucune obligation d'embauche. Le principe était, paraît-il, d'inciter les patrons à embaucher. Le coût de cette mesure, d'après Martine Aubry est de 40 milliards par an pour environ 40 000 emplois créés. Soit le chiffre astronomique d'un million de francs par an et par emploi créé. Avec ces 40 milliards, il y aurait de quoi employer 250 000 salariés !

Martine Aubry a convenu que ce dispositif « *n'a pas produit les effets attendus* », mais elle a toutefois décidé en octobre dernier de le maintenir à la même hauteur…

Elle préfère subventionner les pauvres employeurs que d'embaucher 250 000 chômeurs.

Christian BERNAC

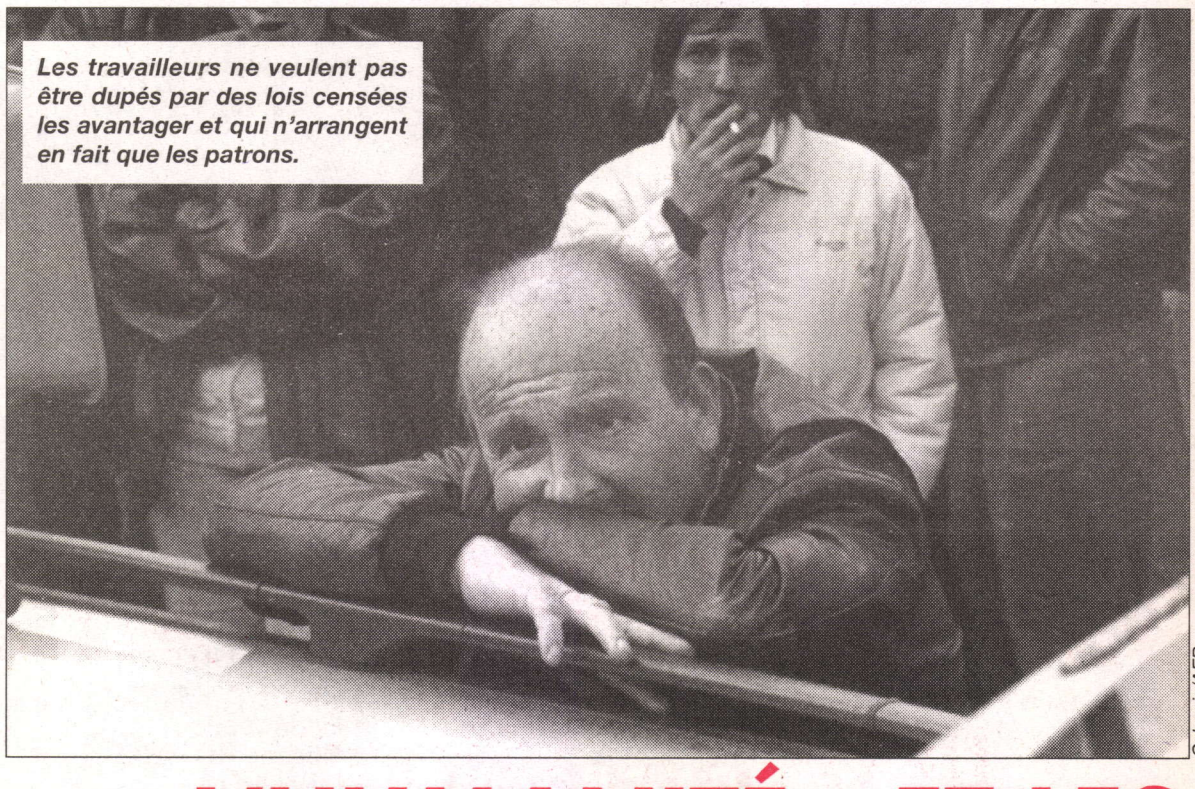

Les travailleurs ne veulent pas être dupés par des lois censées les avantager et qui n'arrangent en fait que les patrons.

Cabonis/AFP

• « L'HUMANITÉ » ET LES 35 HEURES

Pendant toute une semaine *L'Humanité* n'a cessé de vanter le projet de loi sur les 35 heures, texte « *extrêmement positif* », selon Maxime Gremetz, qui espère que les 35 heures à la sauce Aubry seront synonymes de « *créations d'emplois, d'allégement de la pénibilité du travail, d'acquisition de temps pour être pleinement citoyen* ».

Pour Arnaud Spire, dans l'éditorial du 11 février, grâce à cette loi, « *le peuple français disposera désormais d'un cadre législatif positif ouvrant la perspective de la grande conquête sociale de cette fin de siècle* », qui ouvre la porte à un « *printemps économique et social* », etc.

Les travailleurs ont-ils donc obtenu les 35 heures sans perte de salaire, pour que ce projet de loi obtienne le soutien inconditionnel des journalistes et des députés du Parti Communiste ? Même *L'Humanité* ne va pas jusque là puisque, selon ses rédacteurs, « *il reste au mouvement social à s'en emparer* » et que « *beaucoup va donc dépendre de la promptitude du mouvement social à se saisir des possibilités ouvertes par l'existence de cette nouvelle loi* », pour faire « *échec aux tentatives du patronat de dévoyer la loi pour abaisser encore le niveau des salaires et recourir à l'annualisation et à la flexibilité du travail* ».

Mais n'est-ce pas reconnaître que ce projet, en fait, donne encore plus de pouvoir aux patrons contre les travailleurs ? Sous couvert de réduction du temps de travail, c'est le droit pour le patron de faire passer la flexibilité et l'annualisation du temps de travail qu'est en train d'instaurer la loi Aubry-Jospin sur les 35 heures.

Et avant de demander aux travailleurs de se battre pour imposer des accords qui leur soient favorables, il aurait été souhaitable que les députés communistes donnent l'exemple, en dénonçant haut et fort ce projet, au lieu de le voter, au non des intérêts de la majorité « plurielle », en fait singulièrement unie pour se plier aux désirs patronaux.

M.L.

POUR FAIRE PAYER LES PLUS PAUVRES TOUS LES MOYENS SONT BONS

Trois syndicats du Trésor public ainsi que les principales associations de chômeurs ont récemment dénoncé les saisies sur salaires ou sur comptes bancaires dont des petites gens avaient été victimes, saisies auxquelles des comptables du Trésor avaient procédé en toute illégalité. L'affaire n'est pas nouvelle, puisque la presse a signalé des cas remontant à 1994 de saisies sur des comptes en banque pour des impayés de loyer, ce qui est tout à fait illégal. Mais il a fallu le mouvement des chômeurs, l'écho de sympathie qu'il a trouvé dans l'opinion publique et dans les médias pour que ce véritable scandale soit porté sur la place publique et que les autorités fiscales se sentent tenues de réagir.

La loi précise en effet que la possibilité de recourir à des retenues sur salaires ou sur comptes en banque est strictement réservée aux créanciers dits privilégiés, c'est-à-dire aux percepteurs des impôts directs. Pour aucun autre type de dette, normalement, il n'est possible d'aller directement se servir sur le compte ou sur le salaire de quiconque. Mais qu'à cela ne tienne, la procédure est tellement simple et tellement rapide que certains percepteurs l'ont étendue, sans autre forme de procès, à d'autres dettes qu'ils étaient chargés de recouvrer.

Pour des loyers impayés dans des HLM municipales, pour des factures d'eau, des cantines scolaires non payées, pour des frais d'hôpital impossibles à honorer, des petites gens, travailleurs, retraités ou chômeurs, ont ainsi été victimes de ces prélèvements abusifs sans que, pendant des années, ils soient en mesure de s'y opposer. « *C'est souvent le Trésor public qui donne le coup de grâce à des personnes en grave difficulté* » déclarait ainsi un chômeur.

Saisi de l'affaire, le ministère de l'Économie a annoncé qu'il a « *fait prendre des dispositions exceptionnelles de suspension temporaire de toutes les actions contentieuses exercées vis-à-vis des demandeurs d'emplois* » à propos de créances non fiscales, car il s'agit, dixit le ministère lui-même, d'une procédure « *clairement illégale* ».

C'est bien la moindre des choses qu'une procédure illégale soit arrêtée et mieux vaudrait même qu'elle n'ait jamais eu lieu. Mais pour le ministère de ce gouvernement qui se prétend socialiste, cela ne suffit quand même pas pour annuler purement et simplement le recouvrement de dettes portant sur des dépenses non pas de luxe, non pas liées à des besoins secondaires mais vitaux comme un toit, l'eau, les soins, les repas des enfants à l'école, etc. Il se contente d'une « *suspension temporaire* » des actions contentieuses.

En espérant, d'ici quelque temps, pouvoir reprendre plus discrètement mais non moins efficacement ces ponctions honteuses sur les maigres ressources des personnes concernées ?

Lucienne PLAIN

Comatec

APRÈS SIX SEMAINES DE GRÈVE

La grève des travailleurs de la COMATEC, entreprise de nettoyage du métro et du RER et filiale de la Générale des Eaux, dure depuis plus de six semaines. Mardi 17 février, les travailleurs semblaient disposés à signer un accord de fin de grève, à une condition impérative cependant : qu'il n'y ait aucune sanction pour fait de grève.

Au cours d'une réunion avec le médiateur et la direction, celle-ci en matière de salaires avait seulement proposé… d'en rediscuter plus sérieusement à la prochaine négociation annuelle. Elle proposait en outre un prêt de 6500 F par gréviste, remboursable sur les primes de fin d'année et par prélèvement de 300 F par mois pour le solde, ainsi que l'absence de sanction… sauf à l'encontre de deux grévistes qu'elle voulait licencier.

Les grévistes n'ont donc rien gagné sur les salaires, sinon une promesse d'en discuter en septembre, ni sur l'embauche définitive des centaines de travailleurs sous contrats précaires qui travaillent habituellement à leurs côtés. Ils ne se sentent pas vaincus pour autant, conscients d'avoir contre eux non seulement la COMATEC, mais la RATP, le médiateur, la police et la justice, et que cela fait vraiment beaucoup de monde pour espérer une issue plus favorable dans un délai prévisible.

Il était cependant hors de question pour eux d'abandonner deux des leurs à la vindicte du patron. Une nouvelle réunion avec direction et médiateur était prévue le mercredi 18 février à 16 heures pour trancher cette question, et si le patron devait s'obstiner, les travailleurs étaient bien décidés à poursuivre la grève.

Syndics ripoux

DES MILLIONS…

Le plein des chaudières permettaient à certains syndics de ne pas trouver la vie si terne.

Guenet/Gamma

QUI PUENT LE FIOUL

Selon le rapport de synthèse de la gendarmerie qui mène l'enquête, 171 syndics de la région parisienne avaient touché des pots-de-vin, sur la livraison de fioul aux copropriétés dont ils avaient la gérance. Le montant de ces commissions occultes versées, entre 1991 et 1996, par trois filiales d'Elf Aquitaine (Mesa, PetroVaires et Fioul Service) s'élèverait à plus de 5 millions de francs.

L'opération était d'une simplicité enfantine. A chaque livraison de fioul, les filiales d'Elf créditaient les comptes des syndics. La somme variait en fonction d'un pourcentage calculé à l'avance. Les syndics et leurs proches étaient gratifiés, en fin d'année, de voyages aux Seychelles, à l'Ile Maurice, de places de spectacles ou encore de bons d'achats pour des articles électroménagers. Ces petits cadeaux agrémentaient la commission.

Le surcoût de l'arnaque pour les milliers de petits copropriétaires se serait élevé de 50 à 550 francs par mètre cube de fioul livré ! Pour percevoir en toute discrétion ces honoraires un peu particuliers, certains syndics avaient mis sur pied des sociétés bidons faisant écran.

L'escroquerie, bien huilée, aurait encore pu durer pas mal d'années si un directeur technique d'une filiale d'Elf, en froid avec sa hiérarchie, n'avait dévoilé la combine. Aujourd'hui, 70 administrateurs de biens sur 171 risquent d'être inculpés pour escroquerie, abus de confiance et usage de faux. Les autres pourraient passer à travers les mailles du filet… sous prétexte qu'ils n'auraient pas perçu des commissions suffisamment importantes.

Pour justifier de telles pratiques, les filiales d'Elf expliquent que de hauts responsables étaient au courant et n'y trouvaient rien à redire. Elles invoquent la dure loi du marché, qui implique que pour garder un contrat, de tels dessous de table sont indispensables… ce qui est probablement vrai car les malversations, commissions et autres pots-de-vin font partie du système. Tout ce petit monde peut abriter ses traficotages derrière une gestion complètement opaque. Il prospère à l'abri de tout contrôle de la population et en premier lieu des consommateurs. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, pour un locataire ou un copropriétaire, à moins d'engager des procédures interminables et qui, bien souvent, n'aboutissent pas, de savoir réellement ce qu'il y a derrière les charges qui figurent sur les quittances.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, le secret commercial d'entreprises comme Elf contribue à couvrir des pratiques peu avouables.

René CYRILLE

Sollac-Montataire (Oise)

FLEXIBILITÉ, L'ESCLAVAGE MODERNE

Sans attendre le gouvernement, le trust de la sidérurgie Sollac a mis au point la souplesse généralisée, si chère au cœur des gouvernants socialistes.

Les ouvriers de fabrication de l'usine Sollac de Montataire, qui regroupe un peu plus de mille ouvriers, travaillent, en moyenne, mais en moyenne seulement, de 32,5 heures à 36,5 heures par semaine. Car dans un atelier en plein boom, la galvanisation, ce sont des semaines de 56 heures d'affilée, 3 semaines de suite qui sont imposées, des congés étant ensuite à prendre à des dates imposées.

De plus, dans tout l'établissement, à certaines périodes laissées au total libre arbitre de la direction, celle-ci décide que la venue à l'usine devient régulée jour par jour. Ainsi si les travailleurs voient à la sortie de l'usine un feu vert allumé, cela signifie qu'ils doivent venir travailler normalement le lendemain. Si par contre le feu est au rouge, ils doivent rester chez eux le jour suivant, cette journée étant à imputer sur des jours de récupération. Enfin si le feu est à l'orange, là les travailleurs doivent téléphoner, le matin à 4 heures, sur un numéro vert, pour savoir s'ils doivent ou non se présenter à 5 heures à la prise normale de poste.

Ces travailleurs victimes de ces nouvelles féodalités patronales sont transformés en journaliers, pendant que leur patron engrange de formidables surprofits en faisant des considérables économies de personnel. C'est ainsi qu'avec des embauches extrêmement limitées, la production a pu être augmentée de 33 % en un an dans l'atelier-phare de la galvanisation !

C'est peu dire que les travailleurs ressentent cette souplesse patronale comme la perte de toute liberté, mais en plus c'est le meilleur moyen de supprimer les emplois nécessaires. Une souplesse qu'il va falloir faire durement ravaler aussi bien aux patrons qu'à leurs zélés serviteurs.

Correspondant LO

SNCM Marseille

COMMENT AMÉLIORER L'AUDITION DES DIRECTEURS

À l'embauche aux ateliers de la SNCM (Société Nationale Corse-Méditerrannée), on nous a toujours dit : « *D'accord, le salaire n'est pas élevé, mais avec les heures supplémentaires qui sont bien payées vous arriverez à vous faire de bons mois* ». Depuis quelque temps la direction veut en changer le tarif et dénoncer la convention sur ce point.

Ainsi la semaine dernière elle était parvenue à un accord avec les syndicats, que les ouvriers des ateliers avaient accepté : en échange du passage des heures supplémentaires au tarif habituel, ils touchaient une prime de 1 350 F net par mois avec effet rétroactif au 1er janvier, et la direction promettait l'embauche de trois ouvriers.

Bien sûr ce n'était pas sans restrictions, car la prime était supprimée en cas d'absence. Quant aux trois embauches, elles sont manifestement insuffisantes puisque depuis des années la direction laisse les effectifs se réduire peu à peu sans compenser les départs. Néanmoins, cet accord avait été accepté, car les travailleurs ont grand besoin de la prime en question pour grossir un peu un salaire vraiment maigre.

Mais la direction a eu des regrets. Au moment de signer, elle a ajouté quelques conditions de son crû. En particulier elle voulait que les syndicats s'engagent aussi à accepter que les effectifs puissent être diminués en fonction des fluctuations de la flotte.

Quand lundi 16 février, en assemblée générale, nous avons entendu cela, la moutarde nous est montée au nez. Aussitôt nous nous sommes mis en grève et sommes allés chercher les directeurs. Il paraît qu'ils étaient occupés ailleurs, dans un grand hôtel de Marseille. Durant toute la journée, ils ont été invisibles : ce sont des gens très occupés. Néanmoins, comme nous occupions, ils ont fini par faire savoir qu'ils en revenaient au premier accord.

Comme quoi, quand on arrête de travailler, l'audition des directeurs s'améliore !

Correspondant LO

SCO (ex-Chausson) Creil (Oise)

UNE VISITE QUI S'IMPOSAIT

Quatre salariés de la SCO (Sellerie Câblage de l'Oise), filiale mise en place par Renault dans le cadre des mesures faisant suite à la fermeture de l'usine Chausson de Creil, ont occupé pendant plus de cinq heures les ateliers dont ils ont été chassés le 1er octobre 1997. Ils étaient accompagnés du représentant du Syndicat Démocratique Chausson (SDC).

Une récente décision du tribunal des référés de Créteil déclarait que Renault, depuis le 1er octobre 1997, était l'employeur de droit de ces quatre salariés, au même titre que celui des 150 autres travailleurs de Chausson reclassés dans cette filiale. Celle-ci avait été montée en échange des centaines de millions que l'Etat avait versés à Renault dans le cadre du plan de liquidation du groupe Chausson. C'était le pendant du maintien de l'usine de Gennevilliers, elle aussi transformée en filiale, ETG.

Jusqu'au 1er octobre 1997, ces quatre travailleurs étaient employés par l'intermédiaire d'entreprises de nettoyage successives. Ce 1er octobre, Renault décidait sans préavis de reprendre en direct l'activité de nettoyage... mais sans le personnel, et c'est en se présentant le matin à la prise de poste que ces 4 travailleurs s'étaient vu interdire l'entrée de l'usine par les gardiens.

Après quelques semaines de mobilisation, ces travailleurs avaient par l'intermédiaire du Syndicat Démocratique Chausson, porté l'affaire en référé prud'homal. Celui-ci déclarait leurs demandes fondées et Renault leur employeur de droit. Mais la direction générale de Renault refusait de réintégrer ces travailleurs.

Il faut dire que la filiale SCO de Renault est menacée de fermeture, comme l'ex-usine Chausson de Gennevilliers. À la suite de manifestations répétées des travailleurs de Gennevilliers, la direction générale annonçait son offre de négociation sur la base de ce qui a été imposé par les travailleurs de Chausson en 1995. Mais elle a décidé également d'en exclure les 150 travailleurs de Creil-SCO et a fortiori de se montrer intraitable avec les quatre salariés du nettoyage, malgré la décision de justice.

À midi le 16 février, un groupe de six personnes pénétrait donc dans l'usine de Creil et invitait les travailleurs présents à se réunir. Le travail s'arrêtait. Les manœuvres de Renault étaient dénoncées, les intérêts communs de tous les anciens salariés de Chausson, des gens du nettoyage faisant partie des 150 salariés de SCO-Creil, des travailleurs de Gennevilliers, étaient soulignés ainsi que l'urgence à transformer en une négociation unique les discussions sur le sort des 1 200 ex-Chausson, aujourd'hui sous la responsabilité de Renault. L'accueil fut très chaleureux.

Les liens se resserrèrent d'autant plus vite qu'à peine un quart d'heure plus tard des escouades de policiers commencèrent à débarquer dans l'usine, venus au secours de la direction Renault. Il y eut rapidement plus de trente policiers en tenue, matraque au côté. Les travailleurs présents, qui se regroupèrent, firent hésiter les sbires en uniforme. Il leur fut signifié que les occupants, forts de leur bon droit, étaient prêts à se battre avec la dernière énergie plutôt qu'à sortir. Il y eut des palabres avec les responsables dépêchés sur place par la préfecture, comme avec le cabinet du préfet.

Au bout de trois heures, la police se décidait à évacuer l'usine. Ce n'est qu'à 17 heures que les travailleurs du nettoyage mirent fin à leur action. Le message à la direction de Renault était passé : que s'il n'y avait pas de nouveau rapidement, ce ne serait qu'un au-revoir.

Correspondant LO

LO

Manifestation en 1994.

Rhône Poulenc-Rorer Propharm
Saint-Genis-Laval (Rhône)

LE PDG MET LE FEU AUX POUDRES

À l'usine Rhône Poulenc-Rorer de Saint-Genis-Laval, la grève a commencé le mardi 3 février avec d'une part l'annonce qu'il n'y aurait que 1,3 % d'augmentation pour 1998 et avec d'autre part la visite du PDG – tout bronzé – qui a osé nous dire que les actionnaires de Rhône Poulenc gagnent moins en achetant des actions qu'en plaçant leur argent à la Caisse d'Épargne. Cela est apparu d'autant plus choquant que pour 1998 la direction générale prévoit un rendement des actions de 20 %, et cela a mis le feu aux poudres.

La grève s'est poursuivie ensuite jusqu'à la fin de la semaine, regroupant 140 travailleurs, essentiellement de production, ce qui fait que celle-ci a pratiquement été nulle. Les grévistes réclamaient 500 F pour tous.

Le mardi, les propositions de la direction passaient de 200 F à 220 F puis à 230 F, d'heure en heure elle rajoutait 20 ou 10 F de plus. Cependant elle restait en deçà de ce que nous avions obtenu l'an dernier, après deux jours de grève. Vendredi 6 février le directeur déclara méprisant : « *Disparaissez, je n'ai plus rien à dire* ». Le résultat ne se fit pas attendre : les grévistes le bloquèrent dans son bureau le reste de la journée. Cela le rendit nettement moins arrogant et c'était un vrai plaisir de voir sa mine défaite. En fin de journée, il demandait à ses cadres de le protéger et il dut même téléphoner à la direction générale à Paris pour avoir l'autorisation d'aller… au petit coin.

La direction comptait sur notre démoralisation, mais en fait les grévistes sont restés mobilisés jusqu'à la négociation, le lundi suivant à 14h. Dans un premier temps le directeur proposa 280 F puis 300 F, précisant cependant qu'il y aurait moins d'augmentations individuelles.

La direction proposait en outre de payer 75 % des heures de grève.

Le mardi matin 10 février, l'assemblée générale des grévistes a voté l'arrêt de la grève avec le sentiment d'avoir gagné non seulement une rallonge mais aussi plus de respect !

Correspondant LO

Matra Automobile
Romorantin (Loir-et-cher)

MISE EN SOUS-TRAITANCE, NON !

À l'usine Matra de Romorantin qui produit les Renault Espace, une quarantaine de travailleurs de l'atelier sellerie ont envahi la réunion du Comité d'Entreprise mercredi 11 février et participé à des débrayages les jours suivants. La veille avait été annoncé le projet de confier désormais la production des sièges à une autre entreprise Bertrand-Faure. Les 88 travailleurs de l'atelier se verraient alors sommés de choisir entre le départ pour une usine Bertrand-Faure devant s'établir aux alentours, et un reclassement interne.

La direction de Matra prétend pouvoir réaliser ainsi une économie de 300 F par véhicule, ce qui, pour les 200 000 véhicules restant à produire, lui assurerait un gain de 60 millions de francs.

Mais les arguments des directeurs ne convainquent personne. D'autant plus que cette mesure n'est pas la première qui vise à supprimer des postes et à transférer les activités à des sous-traitants. Déjà, 44 postes ont été supprimés en peinture le mois dernier. Pour ce qui est des toits, ils seraient faits hors de l'usine l'an prochain, cela serait soi-disant pour des raisons d'ergonomie, la direction découvrant soudain que le travail est trop pénible à ces postes ! Quant à la carrosserie plastique réalisée à l'usine voisine de Theillay, le produit n'était soi-disant plus assez performant ni facile à recycler, l'usine serait… filialisée.

Toutes ces mesures vont dans le même sens : faire faire le travail à des sous-traitants employant une main-d'œuvre encore moins payée, et accroître la pression sur le personnel. Le mois dernier, la direction a renvoyé 500 intérimaires. Et il est question d'un sureffectif de près de 200 travailleurs en fin d'année (sur 2600 actuellement). Matra Automobile serait en difficulté et aurait besoin de 60 millions de francs ? Dans ce cas, il n'y qu'à prendre sur les 220 millions de francs de dividendes que les actionnaires vont se partager cette année !

Il est trop tôt pour dire si les débrayages de cette semaine suffiront à faire reculer la direction. En tout cas, c'est bien en manifestant et en débrayant que les travailleurs peuvent lui faire remballer ses projets.

Correspondant LO

Chloralp (ex. Rhône Poulenc)
Pont-de-Claix (Isère)

ARBITRAIRE PATRONAL

Jeudi 12 février, une centaine de travailleurs se retrouvaient au bâtiment administratif de Rhodia, ex-Rhône Poulenc, pour soutenir un agent de maîtrise contre lequel la direction a engagé une procédure de licenciement. Ce travailleur, présenté sur les listes CGT lors des élections qui se sont déroulées à Chloralp (scission de l'usine Rhône Poulenc, une partie étant devenue Rhodia) les 3 et 4 février dernier, a été mis à pied, à titre conservatoire, la veille des élections. Le prétexte pris par la direction est qu'il aurait écrit des lettres anonymes au contremaître de son atelier, ce qu'il nie. Le 5 février il a diffusé, avec l'aide de son syndicat, une lettre ouverte, dénonçant une machination organisée contre lui.

La direction avait mobilisé son encadrement fin janvier, et fait tenir par celui-ci des réunions dans toutes les équipes, y compris la nuit, pour annoncer qu'elle avait trouvé le coupable des lettres anonymes, sans citer son nom, disant qu'elle avait toutes les preuves, et en rajoutait sur la gravité d'un tel comportement. Tout cela pour préparer les esprits à ce qu'elle mijotait.

Ce salarié ayant été présenté aux élections, la direction est contrainte de suivre une procédure légale pour pouvoir le licencier. C'est pourquoi, le jeudi 12 février, un Comité d'Entreprise extraordinaire était convoqué. Les syndicats CGT et FOD (FO-Démocratique) appelaient les travailleurs à débrayer, et c'est à une centaine que nous nous sommes retrouvés dans le hall du bâtiment administratif pour soutenir le camarade mis à pied.

À la réunion du CE la direction présentait ses prétendues preuves : en tout et pour tout, trois rapports d'experts graphologues auxquels elle avait demandé une analyse, un seul étant très affirmatif. Les syndicats CGT et FOD se prononçaient résolument contre le licenciement, la CFDT et la CGC refusaient de voter contre. Aussi, lorsque les syndicalistes sortirent de la réunion, les délégués CFDT furent hués par les travailleurs rassemblés et partirent sous les quolibets et les cris de « *démission* ».

Maintenant l'affaire est portée devant l'inspecteur du travail ainsi que l'avis opposé du CE. La direction n'a pas encore réussi son mauvais coup et tout peut dépendre encore du soutien et de la mobilisation des travailleurs.

Correspondant LO

France Télécom UTR
(Montpellier)

DES PAROLES AUX ACTES, IL Y A UN GOUFFRE

France Télécom a fait exactement le contraire de ce qu'elle avait placardé l'été dernier au sujet des emplois jeunes : « *Nous allons vous faire aimer l'an 2000* », « *L'avenir, nous en avons donné un à 100 jeunes dans la région* ». Dans le département de l'Hérault, 61 jeunes avaient été embauchés en contrat de qualification avec un salaire de 3 940 F, et la direction des Télécoms s'était engagée à les embaucher « à 95 % » au terme de leur contrat de 18 mois.

Fin janvier déjà, leur avenir commençait à se préciser. La direction déclarait qu'il n'était pas question d'embaucher deux de ces jeunes, qui avaient pourtant été formés par les agents Télécoms et qui remplaçaient bien souvent des titulaires pour réparer les câbles en dérangement.

Excédés, les agents des dérangements de l'UIR ont bloqué l'entrée et ont exigé que le directeur descende dans leur service pour s'expliquer. Ce qu'il fit et il s'en tira en jurant qu'il transmettrait à qui de droit les revendications.

Une semaine plus tard, rien ne venait, si ce n'est un plan d'accompagnement via l'ANPE… La direction aurait bien voulu que ce soient leurs camarades de travail qui mettent les jeunes au courant. Le personnel refusa de lui servir de porte-parole. Le lundi, le directeur et ses adjoints ont présenté leur décision aux deux jeunes devant une quarantaine d'agents. Ce qui entraîna une riposte des agents qui bloquèrent le centre pour la journée.

Pour l'instant, les jeunes ne sont pas embauchés. Ainsi, alors qu'il y a grand besoin de ces jeunes pour le travail quotidien, la direction d'une riche entreprise comme France Télécom ne veut pas embaucher, même quelques dizaines de jeunes. Mais les agents des dérangements n'ont peut-être pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

Après l'annulation du contrat de concession de TEO

BOUYGUES PEUT PAYER !

Après la décision du Conseil d'État, s'appuyant sur un détail juridique, d'annuler le contrat liant la COURLY (Communauté Urbaine de Lyon) au concessionnaire du périphérique lyonnais TEO, la suite à donner au dossier agite d'autant plus les milieux politiques que les élections régionales et cantonales approchent.

Michel Noir, alors maire de Lyon et président de la COURLY, avait, en juillet 1991, avec sa majorité, signé ce contrat de concession avec un groupement d'entreprises dirigé par la société Bouygues et comprenant également la société Dumez.

La construction du périphérique nord de Lyon a finalement coûté 6 milliards de francs (au lieu des trois milliards prévus au départ), dont la moitié a été payée par la COURLY et le Conseil Général du Rhône. La durée du contrat était de 35 ans, au bout desquels la collectivité devait devenir propriétaire de TEO. Et bien sûr, comme le disait Michel Noir en répondant à la question d'un journaliste, il n'y avait aucun rapport entre le fait que ce soit Bouygues qui ait obtenu la concession et le fait qu'il ait, quelques mois auparavant, versé des sommes importantes sur les comptes suisses de Pierre Botton afin de financer l'action politique de Michel Noir…

Depuis l'ouverture du périphérique nord, en juillet-août derniers, des associations d'usagers ont mené des opérations «péage gratuit» et les usagers ont suivi en boycottant TEO, puisque seulement 20 000 automobilistes l'empruntaient chaque jour, au lieu des 50 000 prévus. Si bien que la COURLY (avec à sa tête Raymond Barre, qui a succédé à Michel Noir et hérité du problème) avait décidé de ramener le péage de 16F à 12F pour les 10 km existants, à partir du 9 février.

Après la décision du Conseil d'État, TEO a été laissé gratuit pendant deux jours, puis fermé en attendant que la COURLY discute de la suite à donner lundi 16 février. Elle a le choix en effet entre reprendre en charge TEO et trouver un autre concessionnaire. Aussi bien à gauche qu'à droite, les avis sont partagés sur l'autre aspect du problème : faut-il maintenir un péage ou augmenter les impôts locaux ?

Bien sûr, la solution «ni l'un ni l'autre» préconisée par certains est la plus populaire auprès de l'électorat. Mais alors, où trouver l'argent ? Car le Conseil d'État n'a pas ordonné de ne pas indemniser le concessionnaire, ce qui permet de prévoir que, dans tous les cas, Bouygues ne perdra rien ; mais que les contribuables, eux, d'une manière ou d'une autre, paieront !

Correspondant LO

Pastille verte

DROIT DE ROULER, FAUDRA PAYER

Dominique Voynet, ministre de l'Environnement, a rendu publiques les conditions d'attribution de la pastille verte qui autorisera les automobilistes qui en sont pourvus à circuler les jours de pic de pollution de niveau 3.

Les véhicules à essence « catalysés », les diesels « catalysés » depuis 1997, les véhicules utilisant des carburants non polluants (GPL, GNV, électricité) bénéficieront de cette pastille. Selon les services du ministère de l'Environnemnt, cette modalité concernerait environ 7,7 millions de voitures sur les 25,5 millions de voitures qui circulent. Associées à la mesure de circulation alternée les jours de pic de pollution niveau 3, ces mesures réduiraient la circulation automobile de 15 %. Par ailleurs bien des véhicules utilitaires continueront à circuler (camions de livraison, bus des services publics, taxis, etc.) Ce qui sans doute se comprend, mais limite singulièrement l'efficacité du plan « antipollution », quand on sait à quel point les bus RATP de la région parisienne, pour ne parler que d'eux, polluent.

Alors l'efficacité réelle d'un tel plan sur la pollution atmosphérique sera bien limitée. En revanche on peut être sûr qu'encore une fois ces mesures pénalisent les moins riches. Ainsi pourront « rouler » les jours de pic tous ceux qui possèdent des voitures récentes, les autres devront se sentir coupables d'entretenir des « voitures sales », alors qu'il est tellement plus simple d'acheter une voiture neuve !

Qui plus est, le gouvernement prépare une réforme du calcul du prix de la vignette prenant en compte la puissance des véhicules – ce qui n'est pas nouveau – mais aussi le gaz carbonique émis. Là encore, on peut s'attendre à ce que les moins riches payent plus cher leur vignette. On les « punirait » ainsi de ne pas acheter du neuf.

On le voit, le plan antipollution de Voynet est modérément écologique mais passionnément mercantile. Les patrons de l'automobile ne protestent plus contre les pressions irresponsables des écologistes puisque aujourd'hui Voynet et quelques autres du gouvernement leur ont trouvé de nouveaux arguments de vente pour renouveler le parc automobile.

Stéphane HENIN

Enseignement…

• Lycée professionnel du bâtiment (Rennes)

« AUX NORMES !… AUX NORMES !… »

« Aux normes !… Aux normes !… » C'est à ce cri que des centaines de lycéens de Rennes se sont ralliés dans les rues de la ville pendant une semaine.

Au lycée des Métiers du Bâtiment, qui forme des ouvriers et des techniciens en menuiserie, plomberie, métallerie, etc, la colère avait éclaté le lundi 26 janvier. Les élèves d'une classe de BEP avaient appris qu'ils ne pouvaient plus utiliser les machines des ateliers, indispensables pourtant à leur formation.

En fait, depuis au moins cinq ans, la plupart des machines sont hors normes de sécurité et particulièrement dangereuses. L'administration du lycée, le rectorat et le Conseil Régional se contentaient de demander des dérogations à l'inspection du travail… Ainsi, ceux qui avaient plus de 18 ans avaient le droit de les utiliser, la responsabilité de l'administration était dégagée ! Quant aux mineurs, ils étaient condamnés à regarder leurs camarades… prendre des risques !

Mais, les dérogations retirées, plus question pour quiconque d'utiliser les machines. Les BEP ont alors fait le tour de l'établissement, jusqu'à ce que 600 élèves sur 800 se mettent en grève. Le lendemain matin, l'assemblée générale réunie sous le préau vota la grève pour la mise aux normes immédiate des machines et élut un comité de grève de 13 membres. À ce moment-là, l'administration et les professeurs nous soutenaient ouvertement. L'idée de populariser notre mouvement était dans toutes les têtes et le noyau de 200 élèves qui allait être actif jusqu'au bout partit aussitôt faire la tournée des autres lycées, notamment professionnels. L'idée du comité de grève était de se faire voir et entendre le plus possible dans le centre ville. Les kilomètres à parcourir ne faisaient pas peur.

La détermination et la force d'entraînement ont été suffisantes pour que, le jeudi, près de 3 000 lycéens de lycées professionnels et classiques manifestent au coude à coude aux cris de « *Tous ensemble* », « *Aux normes !* », « *So-so-so, solidarité* ». Le lendemain, nous étions encore 2 000 à nous faire entendre.

Le Conseil Régional demanda alors à rencontrer trois d'entre nous, qui ont réaffirmé devant ces messieurs que nous voulions des machines aux normes, un point c'est tout ! À eux de se débrouiller pour trouver l'argent.

Les jours qui suivirent, veille des vacances scolaires, le mouvement commença à s'essouffler. Surtout à partir du moment où l'administration du lycée, manifestement sermonnée, commença à faire un chantage aux sanctions.

Quant au président du Conseil Régional, la seule solution qu'il ait trouvée, puisqu'il refusait d'envisager la moindre dépense supplémentaire, fut… de demander et d'obtenir de nouvelles dérogations à l'inspection du travail. Mais bien sûr, les machines ne sont toujours pas aux normes !

Nous nous sommes donc quittés en comptant bien remettre ça et de nouveau nous faire entendre à la rentrée, le 23 février, si les vagues promesses de mise en conformité ne sont pas tenues. Quoi qu'il en soit ce mouvement a déjà un acquis : quelques dizaines d'entre nous ont appris à s'organiser démocratiquement et à manifester leur colère.

Enseignement... Enseignement... Enseignement...

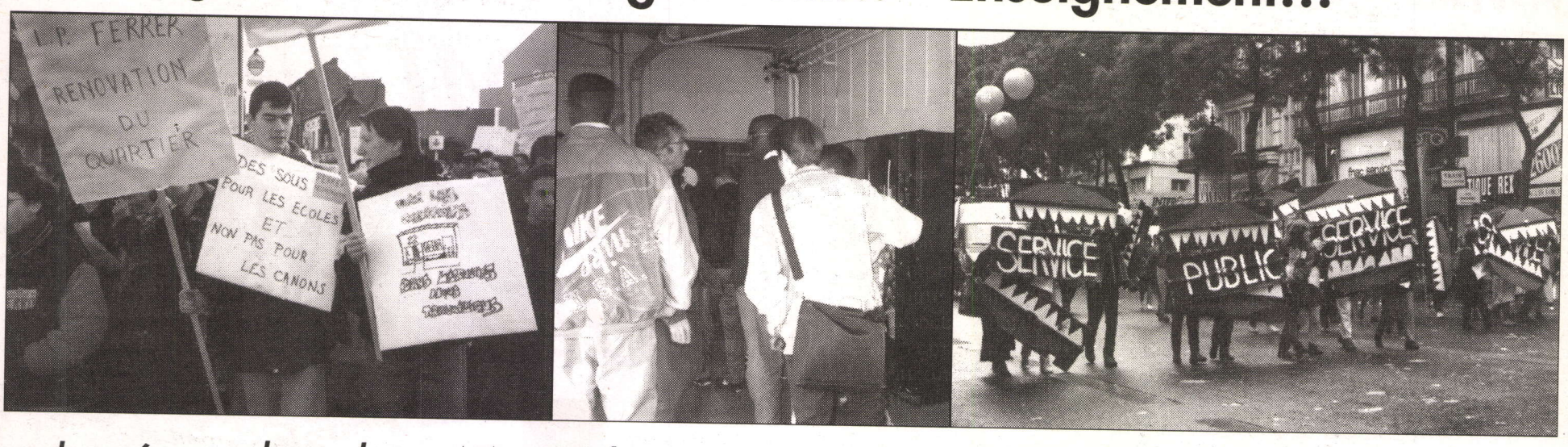

• *Lycée polyvalent Marcel-Cachin – Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)*

DES « MESURES D'URGENCE »... APRÈS QUINZE JOURS DE GRÈVE

Les élèves et les enseignants du lycée Marcel-Cachin de Saint-Ouen ont décidé, vendredi 13 février, veille des vacances, de reprendre le travail après deux semaines de grève, en ayant imposé des résultats significatifs en termes de moyens et de postes.

Ce jour-là, le rectorat de Créteil confirmait une partie des concessions ministérielles, à savoir la création d'un poste supplémentaire de conseiller d'éducation pour mars 1998, le classement ZEP (Zone d'éducation prioritaire) de l'établissement dès la rentrée 1998, et l'intégration de la ville de Saint-Ouen dans le plan anti-violence (qui n'était pas explicitement demandée par les grévistes !).

Cet ancien lycée professionnel, transformé en lycée polyvalent et rénové il y a quelques années, est conçu pour 800 élèves; il en accueille aujourd'hui 1200. Les moyens humains, par contre, n'ont pratiquement pas augmenté depuis la rénovation.

De nouvelles salles de cours ont été ouvertes dans des cagibis sans fenêtre. Les classes sont surchargées. Depuis le mois de novembre, un poste en chaudronnerie n'est pas pourvu, les élèves perdent ainsi 16 heures d'atelier par semaine, dans une matière d'examen. Un enseignant envoyé sur le poste, maître auxiliaire en génie mécanique, s'est déclaré incompétent... et a été affecté 39 heures en tant que... documentaliste. Depuis, le rectorat nous a conseillé de trouver nous-mêmes un enseignant en chaudronnerie chez les anciens élèves.

La colère a éclaté le jeudi 22 janvier : un premier débrayage, majoritaire chez les enseignants, aboutit en trois heures, à la reconduction du contrat d'une vacataire en tant que maître-auxiliaire.

Après quoi la grève a repris le 29 janvier. Les enseignants exigèrent alors le classement du lycée en établissement sensible, chiffrèrent les besoins, et exigèrent la transformation des emplois vacataires ou contractuels en maîtres auxiliaires.

La grève, majoritaire mais jamais totale chez les enseignants, fut rapidement renforcée par l'intervention des élèves, puis des parents d'élèves et aussi par le cynisme et le mépris des représentants du rectorat, dont la tâche était, d'après eux, « *de répartir un gâteau trop petit* » !

Un beau chahut fut organisé devant l'Inspection Académique de Bobigny, le mardi 10 février, avec banderoles, sifflets et slogans, en compagnie d'autres établissement du département eux aussi en grève. Le lendemain, le recteur, envoyé sur place par Ségolène Royal en personne, reçut un accueil glacial des grévistes. Puis, il fut violemment pris à partie par une assemblée de parents d'élèves : « *Cette situation est de votre responsabilité, qu'attendez-vous pour faire quelque chose ?* », « *Vous avez intérêt à payer les profs en grève, nous les soutiendrons jusqu'au bout* ». Après la fuite du recteur, un élève concluait : « *Ce monsieur est venu prendre la température, il a été servi* ».

Le jeudi 12 février, d'autres établissements de Saint-Ouen débrayaient en solidarité, et nous accompagnaient au ministère, d'où notre délégation sortit avec des promesse plus consistantes, en terme de postes de conseillers d'éducation, de personnel médico-social, d'agents, de surveillants, d'emplois-jeunes, essentiellement pour l'année prochaine. Et puis, un professeur de chaudronnerie... contractuel devrait nous rejoindre dès mars.

Malgré la décision de reprise du travail, les grévistes restent vigilants, car tout n'est pas réglé, et au moindre « malentendu », les enseignants ont décidé de remettre ça !

Le jour même, dans la presse, Ségolène Royal se lamentait hypocritement sur le délabrement de l'éducation dans le département, tout en ajoutant : « *Il n'est pas normal que les établissements doivent monter au ministère pour voir leurs problèmes réglés* ». Mais la méthode n'est pas si mauvaise, car les derniers mouvements de grève en région parisienne ont parfois contraint le ministère à jeter du lest. Alors, dès la rentrée des vacances le 2 mars, attention aux embouteillages devant le ministère !

• *L.P. Moulin-Fondu Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)*

DES MOYENS POUR ENSEIGNER !

Vendredi 6 février, en début d'après-midi, le proviseur du lycée professionnel Moulin-Fondu de Noisy-le-Sec fermait les portes de l'établissement et renvoyait les 700 élèves chez eux : il était obligé de reconnaître qu'il ne pouvait plus assurer le fonctionnement normal de l'établissement faute de personnel.

Dans les 10 jours précédents, les incidents s'étaient en effet enchaînés : trois débuts d'incendie (deux volontaires et un dû à la vétusté des locaux) ; un professeur a été agressé (jet de pierres) ; un surveillant a été bousculé ; diverses dégradations sur les bâtiments ont été commises. Il n'y a pas assez de professeurs, pas suffisamment d'agents d'entretien, pas de surveillants en nombre suffisant.

Dans la banlieue-est de Paris la dégradation sociale entraîne une série de problèmes, dont un accroissement de la violence qui n'épargne pas les écoles. Le gouvernement, qui ne veut pas accorder de moyens supplémentaires pour tenter de faire face, assigne au contraire aux professeurs la mission de lutter contre le chômage et contre la violence au moyen... de cours d'éducation civique !

Le LP Moulin-Fondu avait déjà tristement attiré l'attention de la presse l'an dernier : un surveillant avait été grièvement blessé par balle par un élève. A l'époque, les professeurs en grève réclamaient le classement du lycée en zone d'éducation prioritaire, qui donne en principe des moyens humains et financiers supplémentaires. Mais nous avions surtout obtenu de bonnes paroles.

Récemment, le ministre de l'Éducation demandait à l'ensemble du personnel enseignant de se réunir quelques heures pour réfléchir au problème de la violence : les questionnaires, les réunions stériles pour parler de la pédagogie à adopter avec les élèves des banlieues difficiles, tout ceci ne coûte pas cher au gouvernement. Néanmoins, comme le faisait remarquer un professeur : « *De l'argent, l'État en trouve d'urgence lorsqu'il s'agit de renflouer la dette de cent milliards des actionnaires du Crédit Lyonnais* ».

La situation de ce lycée est loin d'être unique puisque trois autres lycées professionnels de Seine-Saint-Denis étaient en grève pour des motifs similaires, en même temps et en coordination les uns avec les autres. C'est en partie ce qui a contraint le ministère à céder aux revendications de deux de ces lycées.

Pour notre part, notre action a paralysé l'établissement pendant une semaine et nous comptons bien la poursuivre et l'élargir après les vacances de février.

Février 1848

LE MANIFESTE COMMUNISTE : le programme toujours actuel des travailleurs de tous les pays

Il y a cent cinquante ans, dans la deuxième quinzaine de février 1848, paraissait le *Manifeste du Parti Communiste*. C'était l'œuvre de deux jeunes auteurs – Marx avait 29 ans, Engels 27 – qui, en rédigeant ce programme pour la Ligue des Communistes, surent, comme l'écrivit Trosky en 1937, « *regarder vers l'avenir comme personne ne l'avait su avant eux, et peut-être après eux* ».

En quelques dizaines de pages, ils affirmaient que « *l'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes* » et que la société bourgeoise moderne, qui avait fait surgir de si puissants moyens de production et d'échange, qui avait « *envahi le globe entier* », qui avait développé « *une interdépendance universelle des nations* », « *ressemblait au sorcier qui ne sait plus dominer les puissances qu'il a évoquées* » : toute la société est précipitée dans des catastrophes périodiques, les crises économiques, parce que le système bourgeois « *est devenu trop étroit pour contenir les richesses qu'il crée* », et que la bourgeoisie « *ne surmonte ces crises qu'en préparant des crises plus générales et plus puissantes et en réduisant les moyens de les prévenir* ».

Le *Manifeste* est plus que jamais d'actualité à ce propos. Le système capitaliste, fondé sur la propriété privée des moyens de production, sur la concurrence que se livrent les propriétaires de ces moyens de production pour accumuler chacun encore plus de richesses entre leurs mains, nous donne chaque jour la preuve qu'il entraîne la société dans une série de catastrophes croissantes.

Marx et Engels dénonçaient la tendance du capitalisme à abaisser le niveau de vie des ouvriers, et même à les paupériser. Pendant longtemps ministres, journalistes, théoriciens d'obédiences diverses, et même responsables syndicaux, ont fait miroiter aux travailleurs la perspective de voir leur niveau de vie s'accroître petit à petit. Aujourd'hui, on voit que le fonctionnement normal du capitalisme est de transformer, même dans un pays riche comme la France, des millions d'ouvriers en pauvres réduits à vivre de la charité étatique ou privée.

En fin de compte, cet aspect dénonciateur de la société bourgeoise, un certain nombre de journalistes, d'historiens, d'hommes politiques, peuvent se permettre de l'admirer. Mais ce que les uns ou les autres ne veulent surtout pas reprendre à leur compte, ni même évoquer, ce sont les conséquences qu'en tiraient Marx et Engels. Car ces deux communistes révolutionnaires ne faisaient pas que décrire le fonctionnement du système capitaliste. Leur façon scientifique d'aborder le processus historique – ce qu'ils appelèrent la conception matérialiste de l'histoire – leur a permis de voir quelles forces sociales étaient à l'œuvre. Ils affirmaient que la société bourgeoise devait laisser la place à une forme d'organisation sociale supérieure. Ils écrivaient que « *la bourgeoisie n'a pas seulement forgé les armes qui la mettront à mort : elle a aussi produit les hommes qui manieront ces armes – les ouvriers modernes, les prolétaires* ». Ce prolétariat aura comme tâche « *d'abolir la propriété privée* », et il devra pour cela « *conquérir le pouvoir politique* », tâche qu'il ne pourra pas accomplir « *dans le cadre des lois édictées par la bourgeoisie* » : « *Les communistes... proclament ouvertement que leurs buts ne peuvent être atteints que par le renversement violent de tout l'ordre social traditionnel* ». Et leur but, c'était l'abolition de la propriété privée et la transformation de la classe ouvrière en classe dominante pour transformer radicalement les rapports de production et tous les rapports sociaux qui en découlent.

Oui, voilà quel programme Marx et Engels traçaient pour le prolétariat, en conclusion et comme conséquence de l'histoire de la lutte des classes. Et cela, on ne peut évidemment pas le retrouver dans les quelques articles que la presse bourgeoise consacre au *Manifeste communiste*. Et on ne le retrouve d'ailleurs pas non plus dans les articles que le PCF lui consacre. *L'Humanité* du 13 février dernier a bien publié in extenso Le *Manifeste*. Mais les journalistes et les responsables du PCF qui commentent l'anniversaire, s'ils parlent volontiers de « *la critique radicale du capitalisme* » et de la « *nécessité de concevoir un autre type d'organisation de la société* », comme le fait Pierre Zarka, ou du « *formidable pouvoir d'anticipation* » du *Manifeste* et du plaisir que procure la lecture de ce texte « *exceptionnel* », se gardent bien de parler de ce qui en fait la force révolutionnaire. Le prolétariat, son avenir et ses tâches historiques ne font plus partie, ni du vocabulaire, ni des préoccupations des dirigeants du PCF. Ils font seulement mention de « *personnalités* » qui doivent « *réfléchir* » « *sur les enjeux et les conditions d'un renouvellement des efforts pour progresser vers des sociétés plus humaines, plus justes, plus libres* » et des « *hommes et des femmes* », de leur « *intervention multiforme* » à « *la conquête de tous les pouvoirs* ».

On ne retrouve donc pas sous leur plume la phrase peut-être la plus célèbre du *Manifeste* – « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » –, pas plus d'ailleurs que le paragraphe concernant « *le gouvernement moderne qui n'est qu'une délégation qui gère les affaires communes de toute la classe bourgeoise* » ! On comprend pourquoi, s'agissant d'un parti qui a des ministres dans le gouvernement moderne... d'un certain Jospin.

En fait, les dirigeants du PCF, qui depuis longtemps ne défendent plus l'idée que les travailleurs peuvent être porteurs d'un autre avenir pour la société, en viennent même à ne plus prétendre les représenter en priorité. Mais le *Manifeste* était, et reste, un programme pour la classe ouvrière, pour le prolétariat fier d'être la classe de l'avenir. Il y a cent cinquante ans, les conditions matérielles étaient déjà assez mûres pour que cet avenir de transformation sociale, l'avenir communiste, soit à l'ordre du jour. Elles le sont toujours, et la société tout entière sombre dans le marasme et pourrit sur pied faute de réussir à faire le pas décisif : en finir avec la société capitaliste.

Sylvie FRIEDMAN

Roger Viollet

Journaux socialistes du monde entier paraissant avant 1914 avec le slogan « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! »

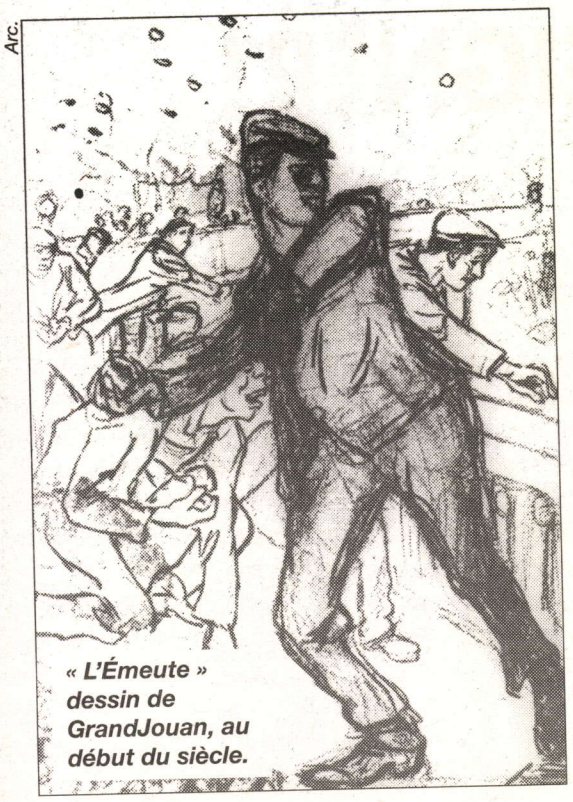

Arc.

« L'Émeute » dessin de GrandJouan, au début du siècle.

nos lecteurs écrivent

Fos-sur-Mer

ACCIDENT GRAVE À LA SOLLAC

Un accident grave s'est produit samedi 14 février à la coulée continue de la Sollac. Un de nos camarades électricien, posté, a fait une chute d'environ cinq mètres. Il est à ce jour dans le coma, souffrant en outre de brûlures, étant tombé sur des matériaux brûlants. Il a été découvert après sa chute, car il travaillait seul lors de l'accident.

À la coulée continue, des poches d'acier liquide sont coulées pour être transformées en brames d'acier encore en fusion, de deux mètres de large sur environ vingt centimètres d'épaisseur, qui avancent rapidement sur des dizaines de mètres. Il y a de la chaleur, de la vapeur et le travail sur ligne se fait souvent dans une quasi-obscurité. De plus, les caillebotis qui composent les passerelles sont souvent détériorés, défoncés voire inexistants. Les accès sont glissants, à cause de la graisse ou de l'eau ou des deux : la graisse servant à lubrifier les rouleaux des cages, l'eau à refroidir la brame à son passage.

Lundi 16, deux jours après l'accident, nous avons pu voir se tenir des réunions de sécurité, puis des grands chefs se promener, pour voir si chacun avait bien… ses lunettes de protection.

Par contre, le fait que nous intervenions seuls en ligne n'était pas remis en question.

La direction essaie de se dédouaner en nous faisant de la morale, elle fera peut-être quelques travaux symboliques comme après la mort de Joël Mirot au refendage en avril 1997.

L'actuelle campagne d'affiches interne à l'usine proclame : «*50% des aciers que nous produisons aujourd'hui n'existaient pas il y a cinq ans*».

Il y a donc la meilleure technologie pour produire des aciers fins de grande qualité, et il y a pour nous des conditions de travail qui régressent, jusqu'à entraîner des accidents comme celui-là.

La plupart des travaux d'entretien se font avec des entreprises sous-traitantes qui, pour décrocher des contrats (et le contrat de la coulée continue arrive à renouvellement fin mai), font faire des heures supplémentaires, parfois vingt heures d'affilée, les nuits après les journées, etc. Et il faut aller plus vite, être moins nombreux.

Voilà dans quelles conditions se fabriquent les «*aciers de demain*» dont la direction est si fière.

nos lecteurs écrivent

NON À LA RÉPRESSION CONTRE LES CHÔMEURS !

Le chômage, la précarité et la misère qui trop souvent les accompagnent ne font pas que des malheureux. C'est ainsi que se développent depuis quelques années des réseaux commerciaux destinés à exploiter le marché, hélas en progression continue, de la pauvreté.

C'est pourquoi un certain nombre de chômeurs avaient décidé d'une action symbolique contre un magasin Cash Converters, nouveau mont-de-piété qui achète des objets à vil prix aux plus démunis pour les revendre avec une marge confortable. L'action, qui s'est déroulée le 11 février, consistait à placer sur le trottoir les objets exposés dans le magasin. Mais la police est intervenue immédiatement avec une grande brutalité, arrêtant tout à fait au hasard une quarantaine de personnes. De façon tout aussi arbitraire, quatre personnes ont été placées sous mandat de dépôt et sont passées le lendemain devant les juges en comparution immédiate. Pour avoir le temps de préparer leur défense, ils ont demandé un report de leur procès. Le juge a alors décidé qu'ils seraient jugés le 26 février à 15h à la 23e chambre correctionnelle de Paris, mais il a refusé de les libérer jusque-là, comme ça se fait habituellement pour des charges aussi faibles. Ils sont donc actuellement à Fleury-Mérogis en détention préventive !

Il est intolérable que le gouvernement, par le biais de la justice, criminalise ainsi le mouvement social qui n'a – hélas ! – que trop de raisons de se poursuivre.

Solidarité avec les quatre détenus !

Voir

WILD MAN BLUES

avec Woody Allen

Wild Man Blues n'est pas un film de Woody Allen mais un documentaire sur lui, tourné par Barbara Kopple (connue pour avoir réalisé il y a une vingtaine d'années un documentaire impressionnant sur une grève de mineurs américains, intitulé *Harlan County USA*). Pourtant, on se croirait dans un film de Woody Allen, tant cet acteur-metteur en scène paraît dans la vie comme dans certains de ses films : un personnage comme décalé par rapport aux situations de la vie quotidienne, insolent et plein d'humour, non conformiste voire provocateur, avec lequel visiblement on ne s'ennuie pas même s'il déborde de manies !

La cinéaste a suivi Woody Allen en Europe dans une tournée de concerts de jazz. Et cet amoureux de la clarinette et du jazz New Orleans a visiblement pris un plaisir – contagieux – à jouer dans quelques grandes villes européennes. A sa suite, on rit souvent, parce que la musique du film (et pas seulement celle de l'orchestre de Woody Allen) est allègre, parce qu'aussi ce vieux petit bonhomme tout maigre n'arrête pas de surprendre.

L.P.

nos lecteurs écrivent

Eurest

UN MENU QUI NE PASSE PAS

L'entreprise Eurest qui gère la cantine du Conservatoire national supérieur de musique et de danse à la Cité de la musique, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, n'aime pas les salariés qui lui tiennent tête... mais ça ne lui réussit pas toujours.

Actuellement un délégué du personnel est en procès avec la direction contre son licenciement. Lundi 9 février, le délégué est venu dans l'entreprise pour voir les employés. La direction décida immédiatement une mise à pied pour faute grave contre la gérante qui aurait dû empêcher le délégué de rentrer dans la cantine. Pour Eurest, être gérant, ce n'est pas seulement s'occuper de faire les 500 ou 1 000 repas ! La réaction fut immédiate : les quinze employés de la cantine se sont mis en grève. Les cadres d'Eurest ont bien essayé de casser la grève et de faire des repas, mais les élèves, les professeurs, le personnel ont soutenu les grévistes et fait demi-tour. Jusqu'à la direction du Conservatoire qui aurait menacé d'une rupture du contrat avec Eurest si la sanction de la gérante était maintenue.

La direction d'Eurest proposa alors de revenir sur la sanction mais demanda le départ d'un autre délégué du personnel ! Tout le monde ayant refusé ce chantage, Eurest a dû alors retirer toute menace de licenciement. Les grévistes au bout de cette journée de grève, décidaient de reprendre le travail le lendemain. Beaucoup se sentaient encouragés à poser leurs autres problèmes à savoir les salaires et les conditions de travail... entre autres.

Un lecteur

Irak

NON AUX MENACES IMPÉRIALISTES !

Les USA vont-ils bombarder l'Irak ? Clinton a annoncé qu'ils ne le feraient pas avant la fin de la « trêve olympique », permettant ainsi aux chaînes de télévision américaines de « couvrir » Nagano tranquillement, et les bombardements ensuite. Par ailleurs le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, devrait s'envoler vers l'Irak pour une « mission de la dernière chance ». En tout cas le matériel militaire américain, porte-avions, avions et missiles, a été rassemblé autour de l'Irak, et l'opération « Tonnerre du Désert » n'attend que l'ordre pour se déchaîner.

Un bombardier Tornado britannique qui vient d'arriver sur une base au Koweït, prêt à intervenir contre l'Irak.

AFP

A l'origine de ce conflit, qui est la suite de la guerre du Golfe d'il y a sept ans, en janvier-février 1991, il y a la décision de l'ONU d'inspecter les sites d'armements du pays vaincu. L'Irak s'y est prêté de mauvaise grâce et a refusé récemment que la mission d'inspection de l'ONU, l'Unscom, puisse examiner certains sites, dits « présidentiels ». Il y aurait là, peut-être, des armes chimiques, biologiques, voire nucléaires. Et c'est sous ce prétexte de pouvoir librement examiner une demi-douzaine de palais que l'Irak risque d'être bombardé dans quelques jours. Bien sûr il est probable que l'Irak cherche à reconstituer ses armements. Et Saddam Hussein a déjà montré, dans la guerre contre l'Iran, et plus tard contre les Kurdes, qu'il n'hésitait pas à utiliser les gaz mortels. Mais il ne fait là que ce que font des dizaines de pays petits ou grands, en particulier les plus grandes puissances qui, en dépit des traités d'interdiction solennellement signés, se livrent à des recherches infiniment plus « sophistiquées » et donc bien plus dangereuses que l'Irak. Et s'il fallait inspecter quelque chose – et détruire les engins et substances de morts – ce serait d'abord aux USA, en Grande-Bretagne, en France, pour ne citer que ces pays, qu'il faudrait commencer à le faire.

L'inspection des sites n'est qu'un prétexte. D'ailleurs les dirigeants irakiens ont annoncé qu'ils étaient prêts à accueillir les inspections, à condition qu'elles aient lieu une bonne fois pour toutes, et pas de manière continuelle, et que ce ne soit pas l'Unscom qui patronne l'affaire, mais les divers pays qui envoient des experts. Pour le moment les USA ont refusé.

Autre prétexte : le non-respect d'une résolution de l'ONU. Mais comme le remarquent des diplomates, des dizaines de résolutions de l'ONU n'ont jamais été appliquées, et les USA ne disent rien, en particulier lorsque c'est Israël, leur allié, qui se refuse à les appliquer.

Les USA dénoncent aussi, bien sûr, la dictature de Saddam Hussein. Et en effet celle-ci est odieuse, sanglante et criminelle. Mais c'est une belle hypocrisie car, lorsqu'une dictature est dans leur camp, ils ne font pas tant la fine bouche : il n'est que de voir l'Arabie saoudite, les Emirats ou le Koweït. Et ils se moquent bien en fait du peuple irakien, qu'ils n'ont d'ailleurs pas soutenu quand il a commencé en 1991 à se soulever contre Saddam Hussein.

Pour les USA le vrai problème est ailleurs. L'Irak a refusé de s'incliner devant la plus forte puissance impérialiste du globe, à l'égal de pays comme Cuba, la Libye ou l'Iran, qui ont tous été, à un moment ou à un autre, victimes de bombardements ou tentatives d'invasion, directes ou indirectes, et d'embargo. Les Etats-Unis veulent démontrer que cette voie est sans issue et veulent punir l'Irak, surtout pour dissuader qui que ce soit d'autre de prétendre en faire autant. C'est là la vraie raison pour laquelle ils font régner depuis sept ans un embargo qui a fait peut – être des centaines de milliers de victimes dans la population irakienne, par manque de nourriture et de médicaments, et pour laquelle ils sont prêts aussi à massacrer des milliers de personnes prochainement. Il s'agit de faire respecter leur ordre et leur domination dans une région vitale pour leurs intérêts, à cause du pétrole notamment.

Un des responsables de l'opération évalue à « seulement » 1 500 le nombre des victimes civiles que pourraient coûter les bombardements. On va sans doute nous resservir le plat des « frappes chirurgicales » de la guerre du Golfe. Mais si l'opération américaine se déclenche, les victimes, civiles et militaires, des bombardements qu'on nous annonce risquent d'être bien plus nombreuses. Victimes pour l'exemple, victimes de l'ordre impérialiste mondial que veulent faire régner les dirigeants américains et leurs acolytes des autres puissances impérialistes.

En tout cas c'est de la population irakienne que les travailleurs de France et des autres pays doivent être solidaires, contre les menées guerrières des dirigeants américains.

André VICTOR

LE JEU DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Les dirigeants français, de gauche comme de droite, avec Chirac en première ligne, tentent d'empêcher les USA d'attaquer l'Irak en favorisant une hypothétique solution diplomatique. C'est ce qu'ils avaient un moment essayé de faire lors de la précédente guerre du Golfe, avant de se rallier avec armes et bagages derrière les USA. La France avait alors des intérêts énormes en Irak, et la guerre du Golfe lui a fait perdre des milliards (que les contribuables français ont été priés de rembourser).

Lors d'une conférence de presse à Vienne, en Autriche, un journaliste a demandé à Chirac si ce n'était pas pour des raisons économiques que les autorités françaises soutenaient à nouveau l'Irak. Chirac s'est fâché en déclarant que maintenant « *les intérêts de la France dans ce pays sont tout à fait modestes, pour ne pas dire inexistants* ».

C'est exact, avec l'embargo, la France n'a pas pu comme avant réinvestir en Irak. Mais il n'y a pas que l'Irak. Les pays voisins, qui avaient il y a sept ans applaudi la guerre, sont aujourd'hui beaucoup plus réservés, pour ne pas dire hostiles. Et l'impérialisme français tente d'en profiter pour avancer ses pions. En décembre dernier déjà la visite de Chirac dans les Emirats s'était soldée par la vente de 30 Mirage pour 20 milliards de francs, en faveur de son copain Dassault. En Iran, Total et GEC-Alsthom ont décroché des contrats importants. Et le secrétaire d'État au Commerce extérieur, Jacques Dondoux, vient d'arriver avec une cohorte d'industriels (Aerospatiale, Technip, Dumez, GEC-Alsthom, RVI) en Arabie saoudite, avec l'objectif d'obtenir des commandes. C'est le bon moment, semble-t-il : les Saoudiens pourraient manifester leur mauvaise humeur envers les USA à qui ils reprochent de se comporter comme vis-à-vis d'un protectorat. Et depuis un an les exportations françaises ont augmenté de 25 % dans ce pays.

L'impérialisme français, n'en déplaise à Chirac, a donc des intérêts et des espoirs économiques qui expliquent parfaitement sa position. Il faut encore ajouter à cela la question des cours du pétrole : depuis que la menace des bombardements se précise, les cours du pétrole, qui étaient jusque-là en chute marquée, ont soudainement remonté. En cas de bombardements, la production irakienne pourrait être complètement bloquée, et une pénurie relative est probable. Donc les prix augmentent, pour le plus grand profits des trusts pétroliers qui sont essentiellement anglo-saxons. Par ailleurs les USA et la Grande-Bretagne sont eux-mêmes de gros producteurs d'hydrocarbures.

Par contre la France est importatrice de pétrole, et toute hausse des prix la désavantage. Là aussi le conflit d'intérêts est manifeste.

Le petit impérialisme français tente donc de jouer sa carte. Pas au point cependant d'oser s'opposer franchement au gros impérialisme américain. En cas de conflit vraiment sérieux, Chirac et Jospin sauront demeurer « à leur place » : derrière les USA, comme leurs prédécesseurs l'ont fait durant la guerre du Golfe de 1991.

A.V.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995